

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.fr](mailto:accueil@31.fsgt.fr)



**12 avril 2023**

**N°31**

***L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser***

## **SOMMAIRE**




- *Réunion de la Commission,*
- *Pense-bête,*
- *Information licences,*
- *Résultats Semaine 14,*
- *Sportivité Semaine 14,*
- *Sanctions,*
- *Rectificatif calendrier,*
- *Calendrier Semaines 16 à 17.*

# SAISON 2022 - 2023

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a soccer ball with a fire trail effect, set against a background of a soccer field and a crowd. The text on the card includes the name François Martinez, a phone number, an email address, and the company name DIEGO SPORT.

François Martinez

diego-sport@orange.fr

0622217056

CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Mardi 11 avril 2023.

**Présents** : Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

## PENSE BETE

### ① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE

③ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 CHAMPIONNATS

④ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 PRESENTATION  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ② **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

### ③ **TARIFS**

🔊 **Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :**

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

### ④ **PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

## **⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

## **⑥ COULEUR FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la Coupe Haute-Garonne, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la Coupe de Printemps, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la Coupe Occitane et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le Championnat.

## **⑦ REDACTION FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

*La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.*

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

## **⑧ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

## **⑨ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir **terminé la vérification des licences** pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

## **① ① QUALIFICATIONS JOUEURS**

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

**Alors, prévenez vos joueurs.**

**ATTENTION** : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

## **① ① REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

## **① ② EQUIPEMENTS DES EQUIPES**

### **🔊 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

### **🔊 LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

### **ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

# INFORMATION LICENCES

## IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DE NOUVELLES LICENCES



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDÉES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIÉS** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)

⇒ Voir en rouge sur tableau les clubs concernés et en dessous la liste des joueurs disqualifiés



### SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDÉES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
AS DRT	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
ASFP LUSITANOS	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
AGATE FC	30/01(1)	08/02 (1)			20/03
INTERNAT FC	03/01 (1)	30/01 (1)			13/02
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
IO TEAM	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	23/01 (2)	20/02 (2)	06/03 (2)	06/03(2)	06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
FC POTO	06/02 (1)	20/02 (1)	20/03 (1)	20/03 (1)	20/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs ou licences validées par commission et non retirés par club
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



**DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	GRANENA Fabrice	695573	A compter du <b>12/12/2022</b>
	SOUBIELLE Jérôme	55501519	A compter du <b>02/01/2023</b>
ASFP LUSITANOS	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du <b>28/11/2022</b>
AGATE FC	NDONG AYIKA MENSANH Jean Valéry	681801	A compter du <b>20/03/2023</b>
INTERNAT FC	ADAM Raphaël	985437	A compter du <b>13/02/2023</b>
	GUIBERT Alexandre	992324	A compter du <b>20/03/2023</b>
	JAILIN Geoffrey	992327	
	RAMIREZ Arnaud	992325	
IO TEAM	MESTRE Kévin	55542981	A compter du <b>21/11/2022</b>
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen	906392	A compter du <b>21/11/2022</b>
	SOUMAH Mamoudou	810003	
	GBILIMOU Jean Pierre	918046	A compter du <b>20/03/2023</b>
	MANGANE Mouhamet	992580	
	SOUMAH IBRAHIMA SORY Dominique	992366	
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du <b>07/11/2022</b>

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission.

## RESULTATS

### SEMAINE 14 DU 03/04/2023 AU 07/04/2023

#### *Division Excellence : Journée 14 retour*

FC POTO	2	-	2	ATHLETICO TOLOSA B
USEMA COLOMIERS	5	-	2	MECAPROTEC FC
ASC CNES	0	-	4	PASPORT
AJ SAINT EXUPERY	2	-	5	ASEAT

**Exempt** : FC CANTOU'LOUSAIN

#### *Division Promotion Excellence : Journée 14 retour*

LES SHADOCKS DE SEILH	2	-	1	ALTRAN FOOT
AGATE FC	1	-	1	TOULOUSE SA
DYNAMO FC		<b>Joué S11</b>		FORZA VIOLA FC
O. TOULOUSE		<b>Remis</b>		US AERO FOOT 



**Exempt** : ATHLETICO TOLOSA A

#### *Division Honneur : Journée 14 retour*

ASFP LUSITANOS	6	-	1	MISTRAL PL
GRINTA US	1	-	2	SAINT ALBAN
IO TEAM	0	-	3	AS MATRA
TOLOSA DUCKS	2	-	3	NIMBA OT








**Exempt** : FC BALEC

### Division Promotion : Journée 14 retour

SB LAUNAGUET FC	10	-	0	SOPRA STERIA FOOT	
LES VIEILLES CANAILLES		Remis		AS DRT	
AS EVOTEC		Remis		INTERNAT FC	

### Trophée des Promotions : Journée 4

RCLSP	3	-	0	ASCA	<b>F</b>
-------	---	---	---	------	----------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel semaine 13 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

## SPORTIVITE SEMAINE 14

**CINQ** sorties temporaires, **QUATRE** avertissements et **TROIS** exclusions directes pour **11** rencontres arbitrées.

## SANCTIONS

### Rencontre SB FC LAUNAGUET / SOPRA STERIA FOOT du 03/04/23 - Promotion - Journée 14 retour :

Pour "**COUP A ADVERSAIRE**" - **EXCLUSION** -

MICHONSKA Roman, licence n°871531, (SOPRA STERIA FOOT)

- **Suspendu, en attente du traitement par la commission.**

Pour "**COUP A ADVERSAIRE**" - **EXCLUSION** -

GILLARD Mehdy, licence n°852373, (SB FC LAUNAGUET)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

Pour "**COUP A ADVERSAIRE**" - **EXCLUSION** -

MINA Mehdi, licence n°55600189, (SB FC LAUNAGUET)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**



# RECTIFICATIF CALENDRIER

## SEMAINE 16 DU 17/04/2023 AU 21/04/2023

### *Division : Excellence - Journée 15 retour*

ASC CNES USEMA COLOMIERS  
ATHLETICO TOLOSA B ASEAT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin  
Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



### Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) : Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

GRINTA US : Baziège (Hb) : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) : Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe

MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) : Chemin du stade

SAINT ALBAN : St Alban (Hb) : Stade Faure - rue de Salgareda

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - chemin de la Palanque

## SEMAINE 16 DU 17/04/2023 AU 21/04/2023

### *Division : Excellence - Journée 15 retour*

<b>ASC CNES</b>	<b>USEMA COLOMIERS</b>	<b>Remis</b>	
PASPORT	FC CANTOU'LOUSAIN	Sordelo Hb.	Je 20/04 19h45
AJ SAINT EXUPERY	MECAPROTEC FC	<b>Remis</b>	
<b>ATHLETICO TOLOSA B</b>	<b>ASEAT</b>	<b>M.Cerdan St.</b>	<b>Lu 17/04 19h45</b>

Exempt : FC POTO

### *Division : Promotion Excellence - Journée 15 retour*

AGATE FC	O. TOULOUSE	<b>Remis</b>	
DYNAMO FC	ALTRAN FOOT	Blagnac Baradels Synt	Je 20/04 21h00
ATHLETICO TOLOSA A	TOULOUSE SA	Sordelo Hb.	Me 19/04 19h45
SHADOCKS DE SEILH	US AERO FOOT	Seilh Synthé.	Ve 21/04 20h45

Exempt : FORZA VIOLA FC

**Division : Honneur - Journée 15 retour**

GRINTA US	MISTRAL PL	Baziège Hb	Lu 17/04	20h30
AS MATRA	FC BALEC	Barran Hb.	Ma 18/04	19h45
SAINT ALBAN	ASFP LUSITANOS	Saint Alban Faure Hb.	Lu 17/04	20h30
TOLOSA DUCKS	IO TEAM	Argoulets St.	Je 20/04	19h45

Exempt : NIMBA OT

**Division : Promotion - Journée 15 retour**

AS EVOTEC	AS DRT	Lardenne Synthé.	Me 19/04	19h45
VIEILLES CANAILLES	RCLSP	Roques Hb	Lu 17/04	20h30
SOPRA STERIA FOOT	INTERNAT FC	Sordelo St.	Je 20/04	19h45

**Trophée des Promotions : Journée 3**

ASCA	SB FC LAUNAGUET	Beaupuy Hb.	Me 19/04	20h15
------	-----------------	-------------	----------	-------

**RATTRAPAGE****Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin : 1/4 de finale**

MECAPROTEC FC	AGATE FC	Muret Auriol Synthé.	Lu 17/04	20h00
---------------	----------	----------------------	----------	-------

**SEMAINE 17 DU 24/04/2023 AU 28/04/2023****RATTRAPAGE****Division: Excellence - Journée 13 retour (remis du 20/03/23)**

ASEAT	FC CANTOU'LOUSAIN	Sordelo Hb.	Me 26/04	19h45
-------	-------------------	-------------	----------	-------

**Division: Excellence - Journée 15 retour (remis de S16/23)**

ASC CNES	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé.	Me 26/04	20h00
AJ SAINT EXUPERY	MECAPROTEC FC	Barran Hb.	Ma 25/04	19h45

**Division: Promotion Excellence - Journée 7 aller (remis du 13/01/23)**

DYNAMO FC	SHADOCKS DE SEILH	Sordelo St.	Me 26/04	19h45
-----------	-------------------	-------------	----------	-------

**Division: Promotion Excellence - Journée 15 retour (remis de S16/23)**

AGATE FC	O. TOULOUSE	Sordelo Hb.	Je 27/04	19h45
----------	-------------	-------------	----------	-------

**Division: Honneur - Journée 8 aller (remis de S03/23)**

GRINTA US	IO TEAM	Baziège Hb.	Lu 24/04	20h30
NIMBA OT	FC BALEC	M.Cerdan St.	Lu 24/04	19h45

**Division: Promotion - Journée 11 retour (remis de S07/23)**

AS DRT	RCLSP	Lardenne Synthé.	Me 26/04	19h45
--------	-------	------------------	----------	-------

**Division: Promotion - Journée 13 retour (remis du 20/03/23)**

INTERNAT FC	SB FC LAUNAGUET	Fenouillet Hb.	Lu 24/04	20h00
-------------	-----------------	----------------	----------	-------

**MATCH AVANCE****Division: Honneur - Journée 16 retour (avancé de S19/23)**

ASFP LUSITANOS	TOLOSA DUCKS	Castelginest Hb.	Lu 24/04	20h30
----------------	--------------	------------------	----------	-------

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.fr](mailto:accueil@31.fsgt.fr)



**18 avril 2023**

**N°32**

***L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser***

## **SOMMAIRE**

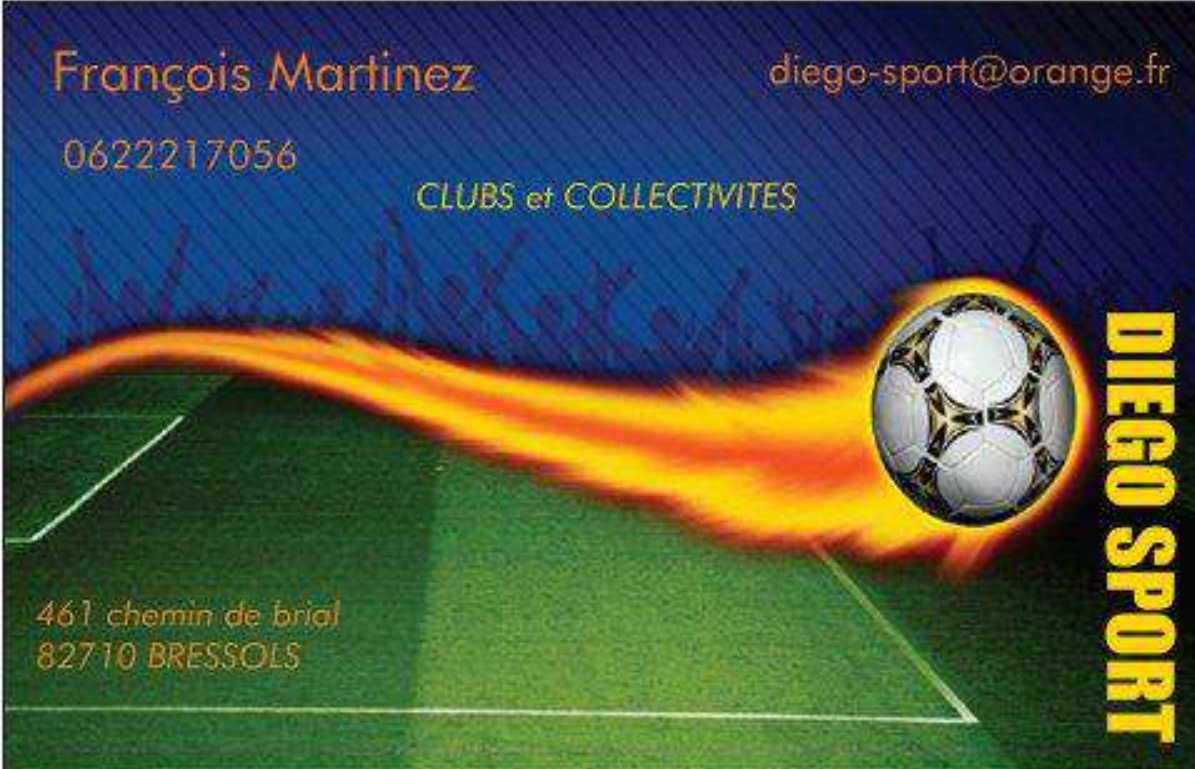


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Trésorerie,
- Résultats Semaine 15,
- Rectificatif résultat,
- Sportivité Semaine 15,
- Sanctions,
- Sanction en retard,
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier Semaines 17 à 20.

# SAISON 2022 - 2023

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a background image of a soccer field with a soccer ball in the foreground, surrounded by a large, glowing orange and yellow fire trail. The text is as follows:

François Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 17 avril 2023.

**Présents** : Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

## PENSE BETE

### ❶ FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE

③ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 CHAMPIONNATS

④ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 PRESENTATION  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ❷ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

### ❸ TARIFS

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

### ❹ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

## **⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

## **⑥ COULEUR FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la Coupe Haute-Garonne, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la Coupe de Printemps, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la Coupe Occitane et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le Championnat.

## **⑦ REDACTION FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

*La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.*

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

## **⑧ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

## **⑨ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir **terminé la vérification des licences** pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée "**Forfait**".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

## **1 1 QUALIFICATIONS JOUEURS**

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

**Alors, prévenez vos joueurs.**

**ATTENTION** : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

## **1 1 REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

## **1 2 EQUIPEMENTS DES EQUIPES**

### **🔊 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

### **🔊 LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

### **ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

# INFORMATION LICENCES

## IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DE NOUVELLES LICENCES



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDÉES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIÉS** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)

⇒ Voir en rouge sur tableau les clubs concernés et en dessous la liste des joueurs disqualifiés



### SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDÉES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
AS DRT	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
ASFP LUSITANOS	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
AGATE FC	30/01(1)	08/02 (1)			20/03
INTERNAT FC	03/01 (1)	30/01 (1)			13/02
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
IO TEAM	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	23/01 (2)	20/02 (2)	06/03 (2)	06/03(2)	06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
FC POTO	06/02 (1)	20/02 (1)	20/03 (1)	20/03 (1)	20/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs ou licences validées par commission et non retirés par club
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)





**DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	GRANENA Fabrice	695573	A compter du <b>12/12/2022</b>
	SOUBIELLE Jérôme	55501519	A compter du <b>02/01/2023</b>
ASFP LUSITANOS	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du <b>28/11/2022</b>
AGATE FC	NDONG AYIKA MENSANH Jean Valéry	681801	A compter du <b>20/03/2023</b>
INTERNAT FC	ADAM Raphaël	985437	A compter du <b>13/02/2023</b>
	GUIBERT Alexandre	992324	A compter du <b>20/03/2023</b>
	JAILIN Geoffrey	992327	
	RAMIREZ Arnaud	992325	
IO TEAM	MESTRE Kévin	55542981	A compter du <b>21/11/2022</b>
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen	906392	A compter du <b>21/11/2022</b>
	SOUMAH Mamoudou	810003	
	GBILIMOU Jean Pierre	918046	A compter du <b>20/03/2023</b>
	MANGANE Mouhamet	992580	
	SOUMAH IBRAHIMA SORY Dominique	992366	
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du <b>07/11/2022</b>

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission.

## TRESORERIE

Les clubs **FC POTO & SB FC LAUNAGUET** doivent se mettre en conformité avec la trésorerie du comité **avant le 02/05** (licence arbitre non réglée).

Passé cette date, les clubs auront toutes leurs **rencontres perdues jusqu'à régularisation.**

## RESULTATS

### SEMAINE 15 DU 11/04/2023 AU 14/04/2023

#### *Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin : 1/4 de finale*

MECAPROTEC FC		<b>Remis</b>			AGATE FC	
FORZA VIOLA FC	<b>3</b>	-	<b>4</b>		FC POTO	

#### *Coupe de Printemps : 1/4 de finale*

FC POTO (F7)	<b>0</b>	-	<b>6</b>		RCLSP	
--------------	----------	---	----------	--	-------	--

## RATTRAPAGE


**Division : Excellence - Journée 11 retour**

FC CANTOU'LOUSAIN	0	-	1	USEMA COLOMIERS
-------------------	---	---	---	-----------------


**Division : Excellence - Journée 13 retour**

ASC CNES	1	-	2	AJ SAINT EXUPERY
----------	---	---	---	------------------

**Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour**

TOULOUSE SA		Remis		SHADOCKS DE SEILH 
-------------	--	-------	--	---

**Division : Promotion Excellence - Journée 15 retour**

AGATE FC		Remis		O. TOULOUSE 
----------	--	-------	--	---

**Division : Honneur - Journée 15 retour**








NIMBA OT		Remis		MISTRAL P.L. 
----------	--	-------	--	--

**Division : Excellence - Journée 11 retour**

FC BALEC	6	-	3	TOLOSA DUCKS
----------	---	---	---	--------------

**Division : Promotion - Journée 13 retour**

AS DRT	10	-	0	ASCA
--------	----	---	---	------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel semaine 14 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

## RECTIFICATIF RESULTAT

### SEMAINE 14 DU 03/04/2023 AU 07/04/2023

**Division : Promotion - Journée 14 retour**

AS EVOTEC	0	-	2	INTERNAT FC
-----------	---	---	---	-------------

## SPORTIVITE SEMAINE 15

**UNE** sortie temporaire, **DOUZE** avertissements et **DEUX** exclusions (dont une pour deux sanctions) pour **8** rencontres arbitrées.

# SANCTIONS

## Rencontre SB FC LAUNAGUET / SOPRA STERIA FOOT du 03/04/23 - Promotion - Journée 14 retour :

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (**Art 32 - §L - a**), décide :

Pour "**COUP RECIPROQUE**" - **EXCLUSION** -

MICHONSKA Roman, licence n°871531, (SOPRA STERIA FOOT)

- **Six (6) matchs de suspension ferme + quatre (4) matchs de suspension avec sursis à compter du 11/04/2023.**

## Rencontre ATHLETICO TOLOSA B / FC POTO du 07/04/23 - Excellence - Journée 14 retour :

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (**Art 32 - §D - d**), décide :

Pour "**PROPOS EXCESSIFS ENVERS L'ARBITRE**" - **EXCLUSION** -

CENINI Jérôme, licence n°169048, (ATHLETICO TOLOSA B)

- **Deux (2) matchs de suspension ferme + deux (2) matchs de suspension avec sursis à compter du 11/04/2023.**

Pour "**ENFREINDRE AVEC PERSISTANCE LES REGLES DU JEU**" - **AVERTISSEMENT** -, puis

Pour "**PROPOS INCORRECTS**" - **AVERTISSEMENT** -

**Soit 2 (deux) sanctions au cours de la rencontre**

Ce qui entraîne (**Art 32 - §B - a** et **Art 32 - §B - e**) - **EXCLUSION** -

JUNCA Mickaël, licence n°55561372, (ATHLETICO TOLOSA B)

- **Un (1) match de suspension ferme l'automatique.**

Pour "**TACLE IRREGULIER**" - **AVERTISSEMENT** -

**Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 18/11/2022 (**ART 32 - §B - f**),**

PALAMENGA Michaël, licence n°185110, (FC POTO)

- **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 24/04/2023.**

# SANCTIONS EN RETARD

**Rencontre TOULOUSE SA / ALTRAN FOOT du 09/02/2023 - Promotion excellence**  
**- Journée 10 retour :**

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (**Art 32 - §K - a**), décide :

Pour "**TACLE VIOLENT AVEC BLESSURE**"

**- EXCLUSION -**

RASOLOFO Hasina, licence n°401594, (TOULOUSE SA)

- **Huit (8) matchs de suspension ferme + Quatre (4) matchs de suspension avec sursis.**

**Le joueur ayant déjà purgé l'automatique le 16/02/2023, reste Sept (7) matchs de suspension ferme + Quatre (4) matchs de suspension avec sursis à compter du 17/04/2023.**

## **RECTIFICATIF CALENDRIER**

### **SEMAINE 17 DU 24/04/2023 AU 28/04/2023**

*Division : Promotion Excellence - Journée 7 aller*

DYNAMO FC

SHADOCKS DE SEILH

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## **CALENDRIER**

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée "**A définir**" sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques "loupés".



### **Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :**

**ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) :** Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

**ASCA : Beaupuy (Hb) :** Stade Fernando Mena - rue du stade

**FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse :** 118 route de Narbonne

**USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) :** Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

**GRINTA US : Baziège (Hb) :** Chemin de la Plaine d'Amont

**INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) :** Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

**ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) :** Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

**SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) :** Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe

**MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) :** Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

**RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) :** Chemin du stade

**SAINT ALBAN : St Alban (Hb) :** Stade Faure - rue de Salgareda

**SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) :** Stade municipal - chemin de la Palanque

## SEMAINE 17 DU 24/04/2023 AU 28/04/2023

### RATRAPAGE

*Division: Excellence - Journée 13 retour (remis du 20/03/23)*

ASEAT FC CANTOU'LOUSAIN Sordelo Hb Me 26/04 19h45

*Division: Excellence - Journée 15 retour (remis de S16/23)*

ASC CNES USEMA COLOMIERS Capitany Synthé Me 26/04 20h00  
AJ SAINT EXUPERY MECAPROTEC FC Barran Hb Ma 25/04 19h45

*Division: Promotion Excellence - Journée 7 aller (remis du 13/01/23)*

**DYNAMO FC SHADOCKS DE SEILH Seilh Synthé Ve 28/04 20h45**

*Division: Promotion Excellence - Journée 15 retour (remis de S16/23)*

AGATE FC O. TOULOUSE Sordelo Hb Je 27/04 19h45

*Division: Honneur - Journée 8 aller (remis de S03/23)*

GRINTA US IO TEAM Baziège Hb Lu 24/04 20h30  
NIMBA OT FC BALEC M.Cerdan St Lu 24/04 19h45

*Division: Promotion - Journée 11 retour (remis de S07/23)*

AS DRT RCLSP Lardenne Synthé Me 26/04 19h45

*Division: Promotion - Journée 13 retour (remis du 20/03/23)*

INTERNAT FC SB FC LAUNAGUET Fenouillet Hb Lu 24/04 20h00

### MATCH AVANCE

*Division: Honneur - Journée 16 retour (avancé de S19/23)*

ASFP LUSITANOS TOLOSA DUCKS Castelginest Hb Lu 24/04 20h30

## SEMAINE 18 DU 02/05/2023 AU 05/05/2023

### TREVE

## SEMAINE 19 DU 09/05/2023 AU 12/05/2023

*Division : Excellence - Journée 16 retour*

FC POTO ASC CNES Barran Hb Ve 12/05 19h45  
FC CANTOU'LOUSAIN MECAPROTEC FC Lardenne Synthé Me 10/05 19h45  
PASPORT AJ SAINT EXUPERY Sordelo Hb Me 10/05 19h45  
USEMA COLOMIERS ASEAT Capitany Synthé Me 10/05 20h00

Exempt : ATHLETICO TOLOSA B

**Division : Promotion Excellence - Journée 16 retour**

FORZA VIOLA FC	ATHLETICO TOLOSA A	Stadium n°4 Synthé	Je 11/05	20h15
SHADOCKS DE SEILH	DYNAMO FC	Seilh Synthé	Ve 12/05	20h45
O. TOULOUSE	ALTRAN FOOT	Blagnac Baradels Synt	Je 11/05	21h00
US AERO FOOT	TOULOUSE SA	Sordelo St	Me 10/05	19h45

Exempt : AGATE FC**Division : Honneur - Journée 16 retour**

MISTRAL PL	AS MATRA	Barran Hb	Ma 09/05	19h45
IO TEAM	GRINTA US	Sordelo St	Je 11/05	19h45
FC BALEC	NIMBA OT	Argoulets St.	Je 11/05	19h45
TOLOSA DUCKS	ASFP LUSITANOS	<b>Joué le 24/04</b>		

Exempt : SAINT ALBAN**Division : Promotion - Journée 16 retour**

ASCA	AS EVOTEC	Beaupuy	Me 10/05	20h15
VIEILLES CANAILLES	SB FC LAUNAGUET	Sordelo Hb	Je 11/05	19h45
AS DRT	INTERNAT FC	<b>A définir</b>		

**Trophée des Promotions : Journée 6**

SOPRA STERIA FOOT	RCLSP	<b>A définir</b>		
-------------------	-------	------------------	--	--

**SEMAINE 20 DU 15/05/2023 AU 17/05/2023****Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin : 1/2 finales**

SB FC LAUNAGUET	AS DRT	Launaguet Hb	Lu 15/05	20h15
AGATE FC	FC POTO	Barran Hb	Ma 16/05	19h45

**Coupe de Printemps : 1/2 finales**

RCLSP	BELLA BARBARIANS (F7)	Roques Hb	Lu 15/05	20h30
AS CNRS (F7)	FC CANTOU'LOUSAIN	Blagnac Baradels Synt	Ma 16/05	20h30

**RATTRAPAGE****Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour (remis du 16/02)**

ATHLETICO TOLOSA A	O. TOULOUSE	Sordelo Hb	Me 17/05	19h45
--------------------	-------------	------------	----------	-------

**Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour (remis du 17/03)**

TOULOUSE SA	SHADOCKS DE SEILH	M. Cerdan St	Lu 15/05	19h45
-------------	-------------------	--------------	----------	-------

**Division : Honneur - Journée 9 aller (remis du 23/01)**

GRINTA US	FC BALEC	Baziège Hb	Lu 15/05	20h30
-----------	----------	------------	----------	-------

**Division : Honneur - Journée 10 retour (remis du 10/02)**

NIMBA OT	MISTRAL PL	Lardenne Synthé	Me 17/05	19h45
----------	------------	-----------------	----------	-------

**SEMAINE 19 DU 09/05/2023 AU 12/05/2023****Division : Excellence - Journée 16 retour**

FC POTO	ASC CNES	Barran Hb	Ve 12/05	19h45
---------	----------	-----------	----------	-------

FC CANTOU'LOUSAIN	MECAPROTEC FC	Lardenne Synthé	Me 10/05	19h45
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Sordelo Hb	Me 10/05	19h45
USEMA COLOMIERS	ASEAT	Capitany Synthé	Me 10/05	20h00
<u>Exempt</u> : ATHLETICO TOLOSA B				

***Division : Promotion Excellence - Journée 16 retour***

FORZA VIOLA FC	ATHLETICO TOLOSA A	Stadium n°4 Synthé	Je 11/05	20h15
SHADOCKS DE SEILH	DYNAMO FC	Seilh Synthé	Ve 12/05	20h45
O. TOULOUSE	ALTRAN FOOT	Blagnac Baradels Synt	Je 11/05	21h00
US AERO FOOT	TOULOUSE SA	Sordelo St	Me 10/05	19h45
<u>Exempt</u> : AGATE FC				

***Division : Honneur - Journée 16 retour***

MISTRAL PL	AS MATRA	Barran Hb	Ma 09/05	19h45
IO TEAM	GRINTA US	Sordelo St	Je 11/05	19h45
FC BALEC	NIMBA OT	Argoulets St.	Je 11/05	19h45
TOLOSA DUCKS	ASFP LUSITANOS	<b>Joué le 24/04</b>		
<u>Exempt</u> : SAINT ALBAN				

***Division : Promotion - Journée 16 retour***

ASCA	AS EVOTEC	Beaupuy	Me 10/05	20h15
VIEILLES CANAILLES	SB FC LAUNAGUET	Sordelo Hb	Je 11/05	19h45
AS DRT	INTERNAT FC	<b>A définir</b>		

***Trophée des Promotions : Journée 6***

SOPRA STERIA FOOT	RCLSP	<b>A définir</b>		
-------------------	-------	------------------	--	--

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.fr](mailto:accueil@31.fsgt.fr)



**25 avril 2023**

**N°33**

***L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser***

## **SOMMAIRE**



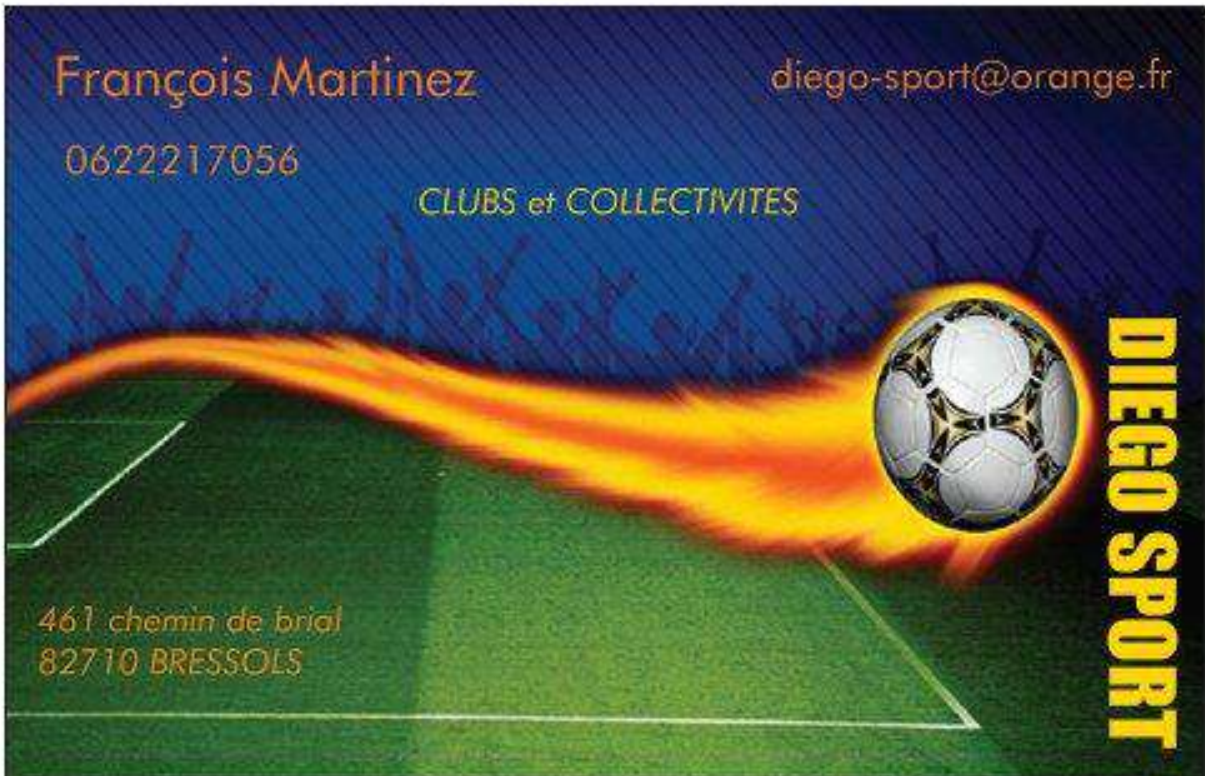
- *Réunion de la Commission,*
- *Pense-bête,*
- *Information licences,*
- *Trésorerie,*
- *Résultats Semaine 16,*
- *Sportivité Semaine 16,*
- *Sanctions,*
- *Remerciements,*
- *Coupe Occitane,*
- *Rectificatifs calendrier,*
- *Calendrier Semaines 18 à 21.*

# SAISON 2022 - 2023

# OFFICIEL DU FOOTBALL



# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 24 avril 2023.

**Présents :** Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME et Marcel MARTINS.

## PENSE BETE

### ❶ FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE

③ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 CHAMPIONNATS

④ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 PRESENTATION  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ❷ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

### ❸ TARIFS

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

### ❹ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

## **⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

## **⑥ COULEUR FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la Coupe Haute-Garonne, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la Coupe de Printemps, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la Coupe Occitane et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le Championnat.

## **⑦ REDACTION FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

*La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.*

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

## **⑧ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

## **⑨ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir **terminé la vérification des licences** pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée **"Forfait"**.

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

## **① ① QUALIFICATIONS JOUEURS**

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

**Alors, prévenez vos joueurs.**

**ATTENTION** : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

## **① ① REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

## **① ② EQUIPEMENTS DES EQUIPES**

### **🔊 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

### **🔊 LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

### **ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

# INFORMATION LICENCES

## IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DE NOUVELLES LICENCES



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



### SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
AS DRT	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
ASFP LUSITANOS	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
AGATE FC	30/01(1)	08/02 (1)			20/03
INTERNAT FC	03/01 (1)	30/01 (1)	19/04(1)	24/04 (1)	13/02
	06/02 (3)	20/02 (3)	19/04(3)	24/04 (3)	20/03
IO TEAM	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	23/01 (2)	20/02 (2)	06/03 (2)	06/03(2)	06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
FC POTO	06/02 (1)	20/02 (1)	20/03 (1)	20/03 (1)	20/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs ou licences validées par commission et non retirés par club
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

**URGENT** : Les Clubs de **IO TEAM (2) & FC POTO (1)** sont priés de venir retirer de **toute urgence** à la commission, leurs licences validées depuis un certain temps.



**DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	GRANENA Fabrice	695573	A compter du <b>12/12/2022</b>
	SOUBIELLE Jérôme	55501519	A compter du <b>02/01/2023</b>
ASFP LUSITANOS	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du <b>28/11/2022</b>
AGATE FC	NDONG AYIKA MENSANH Jean Valéry	681801	A compter du <b>20/03/2023</b>
IO TEAM	MESTRE Kévin	55542981	A compter du <b>21/11/2022</b>
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen	906392	A compter du <b>21/11/2022</b>
	SOUMAH Mamoudou	810003	
	GBILIMOU Jean Pierre	918046	A compter du <b>20/03/2023</b>
	MANGANE Mouhamet SOUMAH IBRAHIMA SORY Dominique	992580 992366	
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du <b>07/11/2022</b>

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission.

## TRESORERIE

Les clubs **FC POTO & SB FC LAUNAGUET** doivent se mettre en conformité avec la trésorerie du comité **avant le 02/05** (licence arbitre non réglée).

Passé cette date, les clubs auront toutes leurs **rencontres perdues jusqu'à régularisation.**

## RESULTATS

### SEMAINE 16 DU 17/04/2023 AU 21/04/2023

#### *Division : Excellence - Journée 15 retour*

ASC CNES		<i>remis</i>			USEMA COLOMIERS	
PASPORT	1	-	1		FC CANTOU'LOUSAIN	
AJ SAINT EXUPERY		<i>remis</i>			MECAPROTEC FC	
ATHLETICO TOLOSA B	0	-	3		ASEAT	<b>F</b>

**Exempt** : FC POTO

#### *Division : Promotion Excellence - Journée 15 retour*

AGATE FC		<i>remis</i>			O. TOULOUSE	
DYNAMO FC	0	-	1		ALTRAN FOOT	
ATHLETICO TOLOSA A	0	-	4		TOULOUSE SA	

SHADOCKS DE SEILH	5	-	1	US AERO FOOT	
-------------------	---	---	---	--------------	--

**Exempt** : FORZA VIOLA FC

**Division : Honneur - Journée 15 retour**

GRINTA US	4	-	3	MISTRAL PL	
AS MATRA	4	-	1	FC BALEC	
SAINT ALBAN	1	-	1	ASFP LUSITANOS	
TOLOSA DUCKS	0	-	3	IO TEAM	<b>F</b>

**Exempt** : NIMBA OT

**Division : Promotion - Journée 15 retour**

AS EVOTEC	2	-	3	AS DRT	
LES VIEILLES CANAILLES	0	-	3	RCLSP	<b>F</b>
SOPRA STERIA FOOT	0	-	3	INTERNAT FC	<b>F</b>








**Trophée des Promotion : Journée 5**

ASCA	3	-	0	SB FC LAUNAGUET	<b>F</b>
------	---	---	---	-----------------	----------

**RATTRAPAGE**

**Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIAN : 1/4 de finale**

MECAPROTEC FC	2	-	3	AGATE FC	
---------------	---	---	---	----------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel semaine 14** : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

**SPORTIVITE SEMAINE 16**

**UNE** sortie temporaire, **ONZE** avertissements pour **9** rencontres arbitrées.

**SANCTIONS**

**Rencontre PASPORT / FC CANTOU'LOUSAIN du 20/04/23 - Excellence - Journée 15 retour :**

Pour " **COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ARBITRE** " - **AVERTISSEMENT** -  
**Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 23/01/2023 (ART 32 - §B - f),**

ANDRIEU Camille, licence n°55665719, (FC CANTOU'LOUSAIN)  
 - **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/05/2023.**

**Rencontre LES SHADOCKS DE SEILH / US AERO FOOT du 21/04/23 - Promotion Excellence - Journée 15 retour :**

Pour " *TACLE DANGEREUX* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 13/01/2023 (**ART 32 - §B - f**),

BOUALAMI Sofiane, licence n°55692671, (LES SHADOCKS DE SEILH)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/05/2023.

**Rencontre SAINT ALBAN / ASFP LUSITANOS du 17/04/23 - Honneur - Journée 15 retour :**

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 14/11/2022 (**ART 32 - §B - f**),

DESMARIS Sébastien, licence n°450555, (SAINT-ALBAN)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/05/2023.

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 07/01/2023 (**ART 32 - §B - f**),

PALANQUE Gwenal, licence n°872103, (SAINT-ALBAN)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/05/2023.

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 03/04/2023 (**ART 32 - §B - f**),

VERISSIMO DE MORAES Lénivaldo, licence n°55713261, (ASFP LUSITANOS)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/05/2023.

**Rencontre MECAPROTEC FC / AGATE FC du 17/04/23 - Coupe de la Haute-Garonne - 1/4 de finale :**

Pour " *TACLE IRREGULIER*" - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 28/09/2022 (**ART 32 - §B - f**),

TONDA MAKUNGU Chris Carrel, licence n°956644, (AGATE FC)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/05/2023.

## **REMERCIEMENTS**

Une valeur sûre de notre arbitrage va nous quitter pour " voguer " vers d'autres aventures et paysages.



Formé au sein même de notre comité le 12 février 1993, " arbitre Départemental " le 9 juin 1997, " arbitre Régional " le 8 février 1999, et " arbitre Inter-régional " depuis cette saison, il a arbitré brillamment de nombreux matchs, des Tournois des Sélections , des Finales de Coupes Départementales, et même une Finale de Coupe de France Auguste Delaune.

Répondant toujours présent, tu resteras un grand Monsieur.

Cher **Bernard**, nous avons été très heureux de te compter parmi nous et te souhaitons plein de réussite dans ta nouvelle vie, **MONSIEUR AURIOL**.

Merci pour tout mon ami.

## COUPE OCCITANE

Le club vainqueur de la saison dernière, **FC POTO**, doit rapporter à la commission, le Trophée en sa possession **avant le 05 Mai**.

## RECTIFICATIF CALENDRIER

### SEMAINE 19 DU 09/05/2023 AU 12/05/2023

*Division : Promotion - Journée 16 retour*

AS DRT

INTERNAT FC

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

*Trophée des Promotions: Journée 6*

SOPRA STERIA FOOT

RCLSP

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



### Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

**ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) :** Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

**ASCA : Beaupuy (Hb) :** Stade Fernando Mena - rue du stade

**FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse :** 118 route de Narbonne

**USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) :** Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

**GRINTA US : Baziège (Hb) :** Chemin de la Plaine d'Amont

**INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) :** Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

**ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) :** Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

**SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) :** Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe

**MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) :** Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

**RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) :** Chemin du stade

**SAINT ALBAN : St Alban (Hb) :** Stade Faure - rue de Salgareda

**SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) :** Stade municipal - chemin de la Palanque

## SEMAINE 18 DU 02/05/2023 AU 05/05/2023

### TREVE

## SEMAINE 19 DU 09/05/2023 AU 12/05/2023

### *Division : Excellence - Journée 16 retour*

FC POTO	ASC CNES	Barran Hb	Ve 12/05	19h45
FC CANTOU'LOUSAIN	MECAPROTEC FC	Lardenne Synthé	Me 10/05	19h45
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Sordelo Hb	Me 10/05	19h45
USEMA COLOMIERS	ASEAT	Capitany Synthé	Me 10/05	20h00

Exempt : ATHLETICO TOLOSA B

### *Division : Promotion Excellence - Journée 16 retour*

FORZA VIOLA FC	ATHLETICO TOLOSA A	Stadium n°4 Synthé	Je 11/05	20h15
SHADOCKS DE SEILH	DYNAMO FC	Seilh Synthé	Ve 12/05	20h45
O. TOULOUSE	ALTRAN FOOT	Blagnac Baradels Synt	Je 11/05	21h00
US AERO FOOT	TOULOUSE SA	Sordelo St	Me 10/05	19h45

Exempt : AGATE FC

### *Division : Honneur - Journée 16 retour*

MISTRAL PL	AS MATRA	Barran Hb	Ma 09/05	19h45
IO TEAM	GRINTA US	Sordelo St	Je 11/05	19h45
FC BALEC	NIMBA OT	Argoulets St.	Je 11/05	19h45
TOLOSA DUCKS	ASFP LUSITANOS	<b>Joué le 24/04</b>		

Exempt : SAINT ALBAN

### *Division : Promotion - Journée 16 retour*

ASCA	AS EVOTEC	Beaupuy	Me 10/05	20h15
VIEILLES CANAILLES	SB FC LAUNAGUET	Sordelo Hb	Je 11/05	19h45
<b>AS DRT</b>	<b>INTERNAT FC</b>	<b>Struxiano Synthé</b>	<b>Me 10/05</b>	<b>19h45</b>

### *Trophée des Promotions : Journée 6*

<b>SOPRA STERIA FOOT</b>	<b>RCLSP</b>	<b>M.Cerdan Hb</b>	<b>Me 10/05</b>	<b>19h45</b>
--------------------------	--------------	--------------------	-----------------	--------------

## SEMAINE 20 DU 15/05/2023 AU 17/05/2023

### *Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin : 1/2 finales*

SB FC LAUNAGUET	AS DRT	Launaguet Hb	Lu 15/05	20h15
AGATE FC	FC POTO	Barran Hb	Ma 16/05	19h45

### *Coupe de Printemps : 1/2 finales*

RCLSP	BELLA BARBARIANS (F7)	Roques Hb	Lu 15/05	20h30
AS CNRS (F7)	FC CANTOU'LOUSAIN	Blagnac Baradels Synt	Ma 16/05	20h30

### RATTRAPAGE

### *Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour (remis du 16/02)*

ATHLETICO TOLOSA A	O. TOULOUSE	Sordelo Hb	Me 17/05	19h45
--------------------	-------------	------------	----------	-------

**Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour** (remis du 17/03)

TOULOUSE SA SHADOCKS DE SEILH M. Cerdan St Lu 15/05 19h45

**Division : Honneur - Journée 9 aller** (remis du 23/01)

GRINTA US FC BALEC Baziège Hb Lu 15/05 20h30

**Division : Honneur - Journée 10 retour** (remis du 10/02)

NIMBA OT MISTRAL PL Lardenne Synthé Me 17/05 19h45

**SEMAINE 21 DU 22/05/2023 AU 26/05/2023**

**Division : Excellence - Journée 17 retour**

AJ SAINT EXUPERY FC POTO Sordelo St Je 25/05 19h45

FC CANTOU'LOUSAIN ATHLETICO TOLOSA B UT3 Paul Sabatier Hb Ve 26/05 19h45

USEMA COLOMIERS PASPORT Capitany Synthé Me 24/05 20h00

MECAPROTEC FC ASEAT Muret Auriol Synthé Lu 22/05 20h00

Exempt : ASC CNES

**Division : Promotion Excellence - Journée 17 retour**

DYNAMO FC ATHLETICO TOLOSA A Barran Hb Ma 23/05 19h45

TOULOUSE SA O. TOULOUSE M. Cerdan St Lu 22/05 19h45

ALTRAN FOOT AGATE FC Blagnac Baradels Synt Je 25/05 21h00

FORZA VIOLA FC US AERO FOOT Stadium n°4 Synthé Je 25/05 20h15

Exempt : SHADOCKS DE SEILH

**Division : Honneur - Journée 17 retour**

AS MATRA ASFP LUSITANOS Sordelo Hb Je 25/05 19h45

NIMBA OT IO TEAM Barran Hb Ve 26/05 19h45

FC BALEC GRINTA US Baziège Hb Lu 22/05 20h30

SAINT ALBAN TOLOSA DUCKS St Alban Faure Hb Lu 22/05 20h30

Exempt : MISTRAL PL

**Division : Promotion - Journée 17 retour**

RCLSP ASCA Roques Hb Lu 22/05 20h30

AS EVOTEC VIEILLES CANAILLES Lardenne Synthé Me 24/05 19h45

SOPRA STERIA FOOT AS DRT Sordelo Hb Me 24/05 19h45

**Trophée des Promotions : Journée 7**

SB FC LAUNAGUET INTERNAT FC Launaguet Hb Lu 22/05 20h15

**IL N'Y AURA PAS DE BULLETIN LA SEMAINE PROCHAINE**

\*\*\*\*\*

**PROCHAIN BULLETIN LE 09/05/2023**

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.fr](mailto:accueil@31.fsgt.fr)



**10 mai 2023**

**N°34**

***L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser***

## **SOMMAIRE**


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 17,
- Sportivité Semaine 17,
- Sanctions,
- Litige,
- Commission d'appel,
- Coupe Occitane,
- Frais d'arbitrage demi-finales,
- Matchs remis,
- Nouveaux arbitres.
- Assemblée générale des clubs,
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier Semaines 20 à 22,



# SAISON 2022 - 2023

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



Franois Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Mardi 9 mai 2023.

**Présents :** Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS, et René SILHOL.

## PENSE BETE

### ❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE

③ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 CHAMPIONNATS

④ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 PRESENTATION  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ❷ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

### ❸ **TARIFS**

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

### ❹ **PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

## **⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

## **⑥ COULEUR FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la Coupe Haute-Garonne, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la Coupe de Printemps, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la Coupe Occitane et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le Championnat.

## **⑦ REDACTION FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

*La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.*

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

## **⑧ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

## **⑨ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir **terminé la vérification des licences** pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée "**Forfait**".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

## **⑩ QUALIFICATIONS JOUEURS**

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être

en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

**Alors, prévenez vos joueurs.**

**ATTENTION** : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

### **① ① REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

### **① ② EQUIPEMENTS DES EQUIPES**

#### **🔊 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

#### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

#### **🔊 LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

#### **ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

## **INFORMATION LICENCES**

**IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DE NOUVELLES LICENCES**





A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUÉMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



## SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
AS DRT	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
ASFP LUSITANOS	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
AGATE FC	30/01(1)	08/02 (1)	09/05 (1)	09/05 (1)	20/03
IO TEAM	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	23/01 (2)	20/02 (2)	06/03 (2)	06/03 (2)	06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
FC POTO	06/02 (1)	20/02 (1)	20/03 (1)	20/03 (1)	20/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs ou licences validées par commission et non retirés par club
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

**URGENT** : Les Clubs de **IO TEAM (2) & FC POTO (1)** sont priés de venir retirer de **toute urgence** à la commission leurs licences validées depuis un certain temps.



**DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	GRANENA Fabrice	695573	A compter du <b>12/12/2022</b>
	SOUBIELLE Jérôme	55501519	A compter du <b>02/01/2023</b>
ASFP LUSITANOS	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du <b>28/11/2022</b>
IO TEAM	MESTRE Kévin	55542981	A compter du <b>21/11/2022</b>
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen	906392	A compter du <b>21/11/2022</b>
	SOUMAH Mamoudou	810003	
	GBILIMOU Jean Pierre	918046	A compter du <b>20/03/2023</b>
	MANGANE Mouhamet SOUMAH IBRAHIMA SORY Dominique	992580 992366	
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du <b>07/11/2022</b>

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission.

## RESULTATS

**SEMAINE 17 DU 24/04/2023 AU 28/04/2023**

### RATTRAPAGE

*Division : Promotion Excellence - Journée 7 aller*

DYNAMO FC	1	-	2	SHADOCKS DE SEILH
-----------	---	---	---	-------------------

*Division : Honneur - Journée 8 aller*

GRINTA US	4	-	3	IO TEAM
NIMBA OT	4	-	2	FC BALEC

*Division : Promotion - Journée 11 retour*

AS DRT	4	-	2	RCLSP
--------	---	---	---	-------

*Division : Excellence - Journée 13 retour*

ASEAT	0	-	3	FC CANTOU'LOUSAIN	<b>F</b>
-------	---	---	---	-------------------	----------

*Division : Promotion - Journée 13 retour*

INTERNAT FC	1	-	3	SB FC LAUNAGUET
-------------	---	---	---	-----------------

*Division : Excellence - Journée 15 retour*

ASC CNES	1	-	3	USEMA COLOMIERS
AJ SAINT-EXUPERY	3	-	0	MECAPROTEC FC








*Division : Promotion Excellence - Journée 15 retour*

AGATE FC	3	-	0	O. TOULOUSE	<b>F</b>
----------	---	---	---	-------------	----------

### MATCH AVANCE

*Division : Honneur - Journée 16 retour*

ASFP LUSITANOS	2	-	4	TOLOSA DUCKS
----------------	---	---	---	--------------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel semaine 16 : Feuille de match non parvenue dans les délais → match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

## SPORTIVITE SEMAINE 17

**Six** sorties temporaires, **douze** avertissements et **quatre** exclusions (1 directe et 3 pour double sanctions) pour **8** rencontres arbitrées.

## SANCTIONS

**Rencontre ASC CNES / USEMA COLOMIERS du 26/04/23 - Excellence - Journée 15 retour :**

Pour " *TACLE IRREGULIER* "

- AVERTISSEMENT -, puis

Pour " *TACLE IRREGULIER* "

- AVERTISSEMENT -

**Soit 2 (deux) sanctions au cours de la rencontre**

Ce qui entraîne (**Art 32 - §B - a** et **Art 32 - §B - e**)

- EXCLUSION -

ALLICHE Rédouane, licence n°948106, (USEMA COLOMIERS)

- **Un (1) match de suspension ferme l'automatique.**

Pour " *TACLE IRREGULIER* "

- AVERTISSEMENT -

**Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 20/03/2023 (**ART 32 - §B - f**),**

PEREZ Alexandre, licence n°949843, (ASC CNES)

- **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 15/05/2023.**

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (**Art 32 - §D - d**), décide :

Pour " *PROPOS EXCESSIFS ENVERS L'ARBITRE* "

- EXCLUSION -

(**ART 32 - §D - d**),

LLOPART Jérémie, licence n°682276, (ASC CNES)

- **Deux (2) matchs de suspension ferme + deux (2) matchs de suspension avec sursis à compter du 09/05/2023.**

**Rencontre DYNAMO FC / LES SHADOCKS DE SEILH du 28/04/23 - Promotion Excellence - Journée 7 aller :**

Pour " *ENERVEMENT* " - SORTIE TEMPORAIRE -, puis  
Pour " *TACLE DANGEREUX* " - AVERTISSEMENT -  
**Soit 2 (deux) sanctions au cours de la rencontre**  
Ce qui entraîne (**Art 32 - §A - a et Art 32 - §B - g**) - EXCLUSION -

OSORIO MARTINEZ Jhon Carlos, licence n°920559, (DYNAMO FC)  
- Un (1) match de suspension ferme l'automatique.

**Rencontre ASFP LUSITANOS / TOLOSA DUCKS du 24/04/23 - Honneur - Journée 16 aller :**

Pour " *ENERVEMENT* " - SORTIE TEMPORAIRE -, puis  
Pour " *PROPOS INCORRECTS* " - AVERTISSEMENT -  
**Soit 2 (deux) sanctions au cours de la rencontre**  
Ce qui entraîne (**Art 32 - §A - a et Art 32 - §B - g**) - EXCLUSION -, puis

Suite à rapport de l'arbitre,  
Pour " *PROVOCATIONS VERBALES DEPUIS LA TOUCHE* "

JUAREZ Florian, licence n°897465, (TOLOSA DUCKS)  
- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

**Rencontre AS DRT / RCLSP du 26/04/23 - Promotion - Journée 11 retour :**

Pour " *TACLE IRREGULIER*" - AVERTISSEMENT -  
**Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 19/04/2023 (ART 32 - §B - f),**

RINALDI Cyril, licence n°969564, (AS DRT)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 15/05/2023.

Pour " *TACLE IRREGULIER*" - AVERTISSEMENT -  
**Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 11/01/2023 (ART 32 - §B - f),**

BAYLE Thibault, licence n°824903, (RCLSP)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 15/05/2023.

## LITIGE

### Rencontre AS DRT / RCLSP du 26/04/23 - Promotion - Journée 11 retour :

Suite à la réception du rapport de l'arbitre, des explications fournies par les deux équipes, après étude du dossier et devant la gravité des faits rapportés, la sous commission en application du règlement (**ART 32 - §S - c**), décide :

Pour "*EXHIBITION D'ARME ET MENACES*"

GUERRINI Johan, licence n° 667131 (RCLSP)

- **RADIATION A VIE DE CE JOUEUR DE TOUTES LES COMPETITIONS FSGT.**

## COMMISSION D'APPEL

### Rencontre SB FC LAUNAGUET / SOPRA STERIA FOOT du 03/04/23 - Promotion - Journée 14 retour :

Suite à l'appel formulé en bonne et dû forme par SOPRA STERIA FOOT, lecture des différents rapports, après entretien des différents protagonistes, la sous-commission en application du règlement (**Art 32 - §F - e**), décide de modifier la sanction parue au bulletin n°31 :

Pour "*TENTATIVE DE COUP A L'EGARD D'UN ADVERSAIRE*"

- **EXCLUSION -**

MICHONSKA Roman, licence n°871531, (SOPRA STERIA FOOT)

- **Deux (2) matchs de suspension ferme + Deux (2) matchs de suspension avec sursis, dont l'automatique, à compter du 09/05/2023.**

## COUPE OCCITANE

Le club vainqueur de la saison dernière, **FC POTO**, doit rapporter à la commission, le Trophée en sa possession **avant le 20 Mai**.

Faute de terrain, la finale est reportée au **samedi 10 juin**.

## FRAIS D'ARBITRAGE 1/2 FINALES

Nous vous rappelons que pour les demi-finales de Coupes, **les frais d'arbitrage des deux arbitres doivent être réglés intégralement par les deux équipes.**

## MATCHS REMIS

Il n'est plus possible de demander un report de match.

## NOUVEAUX ARBITRES

Nous félicitons les trois nouveaux candidats arbitres qui ont réussi brillamment leur examen : **Jean-Michel GAUCHET** (AS MATRA), **Roberto PIZUTTO** (FC POTO) et **Martin BONTEMPS**.

## ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

Comme précisé en début de saison, l'Assemblée générale des clubs aura lieu le **jeudi 22 juin, à 19h**.

Réservez dès à présent cette date, la présence des clubs étant obligatoire.

## RECTIFICATIF CALENDRIER

### SEMAINE 20 DU 15/05/2023 AU 17/05/2023

*Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin : 1/2 finale*

AGATE FC

FC POTO

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



### Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) : Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

GRINTA US : Baziège (Hb) : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) : Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe

**MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) :** Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

**RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) :** Chemin du stade

**SAINT ALBAN : St Alban (Hb) :** Stade Faure - rue de Salgareda

**SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) :** Stade municipal - chemin de la Palanque

### **SEMAINE 20 DU 15/05/2023 AU 17/05/2023**

#### ***Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin : 1/2 finales***

SB FC LAUNAGUET	AS DRT	Launaguet Hb	Lu 15/05	20h15
<b>AGATE FC</b>	<b>FC POTO</b>	<b>Lardenne Synthé</b>	<b>Ma 16/05</b>	<b>19h45</b>

#### ***Coupe de Printemps : 1/2 finales***

RCLSP	BELLA BARBARIANS (F7)	Roques Hb	Lu 15/05	20h30
AS CNRS (F7)	FC CANTOU'LOUSAIN	Blagnac Baradels Synt	Ma 16/05	20h30

### **RATRAPAGE**

#### ***Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour (remis du 16/02)***

ATHLETICO TOLOSA A	O. TOULOUSE	Sordelo Hb	Me 17/05	19h45
--------------------	-------------	------------	----------	-------

#### ***Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour (remis du 17/03)***

TOULOUSE SA	SHADOCKS DE SEILH	M. Cerdan St	Lu 15/05	19h45
-------------	-------------------	--------------	----------	-------

#### ***Division : Honneur - Journée 9 aller (remis du 23/01)***

GRINTA US	FC BALEC	Baziège Hb	Lu 15/05	20h30
-----------	----------	------------	----------	-------

#### ***Division : Honneur - Journée 10 retour (remis du 10/02)***

NIMBA OT	MISTRAL PL	Lardenne Synthé	Me 17/05	19h45
----------	------------	-----------------	----------	-------

### **SEMAINE 21 DU 22/05/2023 AU 26/05/2023**

#### ***Division : Excellence - Journée 17 retour***

AJ SAINT EXUPERY	FC POTO	Sordelo St	Je 25/05	19h45
FC CANTOU'LOUSAIN	ATHLETICO TOLOSA B	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 26/05	19h45
USEMA COLOMIERS	PASPORT	Capitany Synthé	Me 24/05	20h00
MECAPROTEC FC	ASEAT	Muret Auriol Synthé	Lu 22/05	20h00

**Exempt :** ASC CNES

#### ***Division : Promotion Excellence - Journée 17 retour***

DYNAMO FC	ATHLETICO TOLOSA A	Barran Hb	Ma 23/05	19h45
TOULOUSE SA	O. TOULOUSE	M. Cerdan St	Lu 22/05	19h45
ALTRAN FOOT	AGATE FC	Blagnac Baradels Synt	Je 25/05	21h00
FORZA VIOLA FC	US AERO FOOT	Stadium n°4 Synthé	Je 25/05	20h15

**Exempt :** SHADOCKS DE SEILH

#### ***Division : Honneur - Journée 17 retour***

AS MATRA	ASFP LUSITANOS	Sordelo Hb	Je 25/05	19h45
NIMBA OT	IO TEAM	Barran Hb	Ve 26/05	19h45
FC BALEC	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 22/05	20h30
SAINT ALBAN	TOLOSA DUCKS	St Alban Faure Hb	Lu 22/05	20h30

**Exempt :** MISTRAL PL

**Division : Promotion - Journée 17 retour**

RCLSP	ASCA	Roques Hb	Lu 22/05	20h30
AS EVOTEC	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 24/05	19h45
SOPRA STERIA FOOT	AS DRT	Sordelo Hb	Me 24/05	19h45

**Trophée des Promotions : Journée 7**

SB FC LAUNAGUET	INTERNAT FC	Launaguet Hb	Lu 22/05	20h15
-----------------	-------------	--------------	----------	-------

**SEMAINE 22 DU 30/05/2023 AU 03/06/2023****Coupe de Printemps : Finale**

RCLSP ou	AS CNRS (F7) ou	Seilh Synthé	Sa 03/06	17h00
BELLA BARBARIANS (F7)	FC CANTOU'LOUSAIN			

**Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin : Finale**

SB FC LAUNAGUET	AGATE FC ou	Seilh Synthé	Sa 03/06	19h00
ou AS DRT	FC POTO			

**RATTRAPAGE****Division : Excellence - Journée 6 aller (remis de S49/22)**

FC CANTOU'LOUSAIN	PASPORT	Lardenne Synthé	Me 31/05	19h45
-------------------	---------	-----------------	----------	-------

**Division : Excellence - Journée 7 aller (remis du 13/01)**

FC POTO	ASEAT	Sordelo Hb	Me 31/05	19h45
---------	-------	------------	----------	-------

**Division : Promotion Excellence - Journée 14 retour (remis du 06/04)**

O. TOULOUSE	US AERO FOOT	Sordelo St	Me 31/05	19h45
-------------	--------------	------------	----------	-------

**Division : Honneur - Journée 12 retour (remis du 13/03)**

GRINTA US	NIMBA OT	Sordelo Hb	Je 01/06	19h45
-----------	----------	------------	----------	-------

**Division : Promotion - Journée 9 aller (remis du 23/01)**

INTERNAT FC	RCLSP	<b>A définir</b>		
-------------	-------	------------------	--	--

**Division : Promotion - Journée 14 retour (remis du 04/04)**

VIEILLES CANAILLES	AS DRT	R. Barran	Ma 30/05	19h45
--------------------	--------	-----------	----------	-------

**Division : Promotion - Journée 16 retour**

ASCA	AS EVOTEC	Beaupuy	Me 31/05	20h15
------	-----------	---------	----------	-------



# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.fr](mailto:accueil@31.fsgt.fr)



***L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser***

**16 mai 2023**

**N°35**

## **SOMMAIRE**

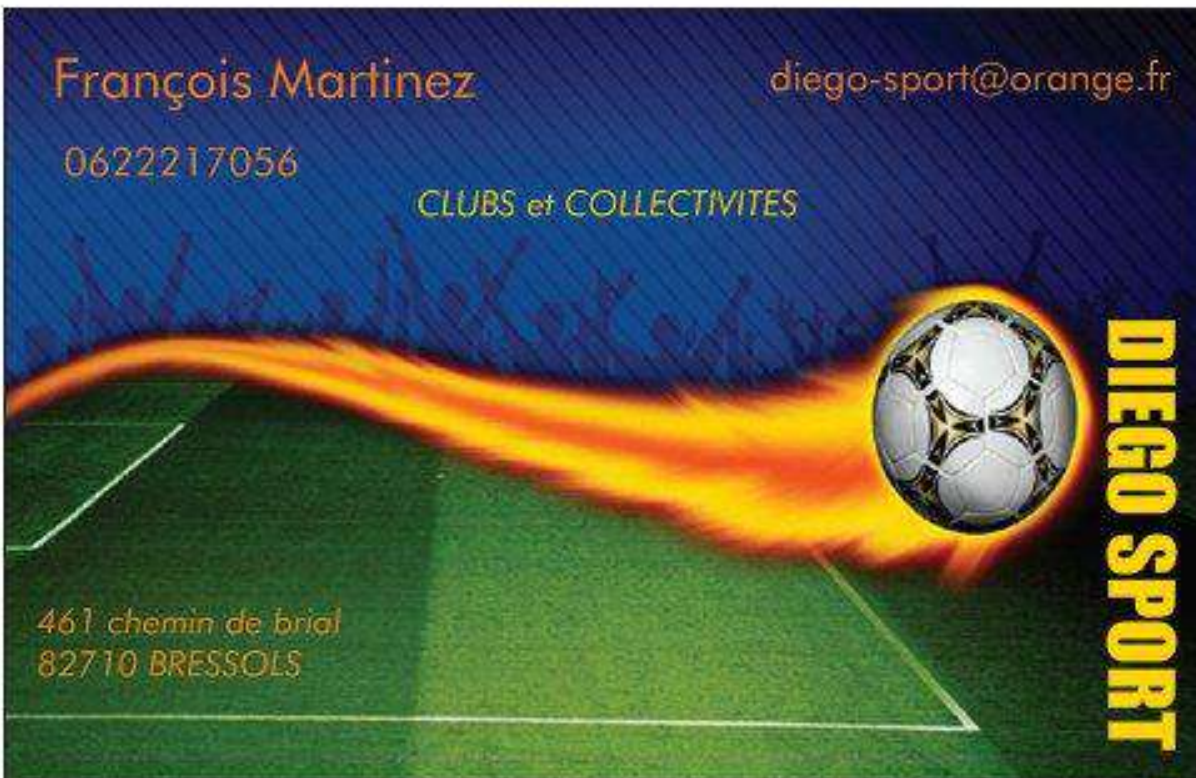


- *Réunion de la Commission,*
- *Pense-bête,*
- *Information licences,*
- *Résultats Semaine 19,*
- *Sportivité Semaine 19,*
- *Sanctions,*
- *Litige,*
- *Retour des trophées,*
- *Remerciements,*
- *Assemblée générale des clubs,*
- *Rectificatif calendrier,*
- *Calendrier Semaines 21 à 24.*

# SAISON 2022 - 2023

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a background image of a soccer field at night with a large, glowing fire trail behind a soccer ball. The text is as follows:

François Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES  
461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS  
**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 15 mai 2023.

**Présents :** Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, José MARTINEZ, Marcel MARTINS, Joseph RICART et René SILHOL.

## PENSE BETE

### ❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE

③ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 CHAMPIONNATS

④ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 PRESENTATION  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ❷ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

### ❸ **TARIFS**

#### 🔊 **Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :**

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

### ❹ **PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

## **⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

## **⑥ COULEUR FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la Coupe Haute-Garonne, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la Coupe de Printemps, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la Coupe Occitane et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le Championnat.

## **⑦ REDACTION FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

*La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.*

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

## **⑧ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

## **⑨ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir **terminé la vérification des licences** pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée "**Forfait**".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

## **⑩ QUALIFICATIONS JOUEURS**

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être

en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

**Alors, prévenez vos joueurs.**

**ATTENTION** : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

### **① ① REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

### **① ② EQUIPEMENTS DES EQUIPES**

#### **🔊 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

#### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

#### **🔊 LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

#### **ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

## **INFORMATION LICENCES**

**IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DE NOUVELLES LICENCES**



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



## SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
AS DRT	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
ASFP LUSITANOS	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
IO TEAM	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	23/01 (2)	20/02 (2)	06/03 (2)	06/03 (2)	06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs ou licences validées par commission et non retirés par club
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

**URGENT** : Le club de **IO TEAM (2)** est prié de venir retirer de **toute urgence** à la commission ses licences validées depuis un certain temps.



**DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
-------	------------------------	------------	-----------------------

AS DRT	GRANENA Fabrice	695573	A compter du <b>12/12/2022</b>
	SOUBIELLE Jérôme	55501519	A compter du <b>02/01/2023</b>
ASFP LUSITANOS	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du <b>28/11/2022</b>
IO TEAM	MESTRE Kévin	55542981	A compter du <b>21/11/2022</b>
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen	906392	A compter du <b>21/11/2022</b>
	SOUMAH Mamoudou	810003	
	GBILIMOU Jean Pierre MANGANE Mouhamet SOUMAH IBRAHIMA SORY Dominique	918046 992580 992366	A compter du <b>20/03/2023</b>
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du <b>07/11/2022</b>

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission.

## RESULTATS


### SEMAINE 19 DU 09/05/2023 AU 13/05/2023

#### *Division : Excellence - Journée 16 retour*

FC POTO	<b>3</b>	-	<b>0</b>	ASC CNES	
FC CANTOU'LOUSAIN	<b>5</b>	-	<b>0</b>	MECAPROTEC FC	
AJ SAINT EXUPERY	<b>1</b>	-	<b>6</b>	PASPORT	
USEMA COLOMIERS	<b>5</b>	-	<b>2</b>	ASEAT	

**Exempt** : ATHLETICO TOLOSA B

#### *Division : Promotion Excellence - Journée 16 retour*

FORZA VIOLA FC	<b>9</b>	-	<b>2</b>	ATHLETICO TOLOSA A	
SHADOCKS DE SEILH	<b>1</b>	-	<b>3</b>	DYNAMO FC	
O. TOULOUSE		-		ALTRAN FOOT	
US AERO FOOT	<b>0</b>	-	<b>3</b>	TOULOUSE SA	<b>F</b>



**Exempt** : AGATE FC

#### *Division : Honneur - Journée 16 retour*

MISTRAL PL	<b>0</b>	-	<b>3</b>	AS MATRA	<b>F</b>
IO TEAM	<b>2</b>	-	<b>1</b>	GRINTA US	
FC BALEC	<b>1</b>	-	<b>2</b>	NIMBA OT	
ASFP LUSITANOS		<b>Joué S17</b>		TOLOSA DUCKS	








**Exempt** : SAINT ALBAN

#### *Division : Promotion - Journée 16 retour*

ASCA		<b>Remis</b>		AS EVOTEC	
LES VIEILLES CANAILLES		<b>Remis</b>		SB FC LAUNAGUET	
AS DRT	<b>0</b>	-	<b>0</b>	INTERNAT FC	

#### *Trophée des Promotion : Journée 5*

SOPRA STERIA FOOT	<b>1</b>	-	<b>5</b>	RCLSP	
-------------------	----------	---	----------	-------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel semaine 17 :** Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

## SPORTIVITE SEMAINE 19

**UNE** sortie temporaire, **SIX** avertissements et **DEUX** exclusions pour **11** rencontres arbitrées.

## SANCTIONS

**Rencontre USEMA COLOMIERS / ASEAT du 10/05/23 - Excellence - Journée 16 retour :**

Pour "*COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE*" - **AVERTISSEMENT** -  
Soit deux (2) avertissements au cours de la saison, récidive du 06/03/2023 (**ART 32 - §B - f**),

BERNAULT Cédric, licence n°385634, capitaine (ASEAT)

- Deux (2) matchs de suspension ferme, à compter du 22/05/2023.

**Rencontre LES SHADOCKS DE SEILH / DYNAMO FC du 12/05/23 - Promotion Excellence - Journée 16 retour :**

Pour "*TACLE DANGEREUX*" - **AVERTISSEMENT** -  
Soit deux (2) avertissements au cours de la saison, récidive du 03/02/2023 (**ART 32 - §B - f**),

BONIN Clément, licence n°55698048, (LES SHADOCKS DE SEILH)

- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 22/05/2023.

## LITIGE

**Rencontre O. TOULOUSE / ALTRAN FOOT du 12/05/23 - Promotion Excellence - Journée 16 retour :**

L'équipe de O. TOULOUSE, s'étant retrouvée à 7 joueurs suite à la blessure d'un joueur et n'ayant pas pu reprendre la rencontre dès la 7<sup>ème</sup> minute, (**Art 23 - §A - 1 - c et 23 - §B - 2**), la commission décide:

- Match perdu par forfait à O. TOULOUSE.



## RETOUR DES TROPHEES

Les clubs vainqueurs des différents trophées de la saison dernière, **FC POTO, PASPORT, IO TEAM, ATHLETICO TOLOSA A**, doivent rapporter à la commission, les Trophées en leur possession **avant le 26 Mai**.

## REMERCIEMENTS

Une autre valeur sûre de notre arbitrage vient d'arrêter pour raison médicale. Formé au sein même de notre comité le 18 mars 2002, " arbitre Départemental " le 23 février 2004 et " arbitre Régional " le 28 octobre 2014, il a arbitré brillamment de nombreux matchs, des Tournois des Sélections, des Finales de Coupes Départementales, et même une Finale de Coupe de France Auguste Delaune.

Cher **Domi**, nous avons été très heureux de te compter parmi nous et te souhaitons plein de bonnes choses dans ta nouvelle vie, **MONSIEUR LANDES**.

## ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

Comme précisé en début de saison, l'Assemblée générale des clubs aura lieu le **jeudi 22 juin, à 19h à Colomiers**.

Réservez dès à présent cette date, la présence des clubs étant obligatoire.

## RECTIFICATIF CALENDRIER

### SEMAINE 21 DU 22/05/2023 AU 26/05/2023

*Division : Promotion Excellence - Journée 17 retour*

TOULOUSE SA

O TOULOUSE

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



### Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) : Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

GRINTA US : Baziège (Hb) : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

**ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb)** : Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

**SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé)** : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe

**MECAPROTEC FC : Muret (Synthé)** : Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

**RCLSP : Roques sur Garonne (Hb)** : Chemin du stade

**SAINT ALBAN : St Alban (Hb)** : Stade Faure - rue de Salgareda

**SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb)** : Stade municipal - chemin de la Palanque

### **SEMAINE 21 DU 22/05/2023 AU 26/05/2023**

#### ***Division : Excellence - Journée 17 retour***

AJ SAINT EXUPERY	FC POTO	Sordelo St	Je 25/05	19h45
FC CANTOU'LOUSAIN	ATHLETICO TOLOSA B	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 26/05	19h45
USEMA COLOMIERS	PASPORT	Capitany Synthé	Me 24/05	20h00
MECAPROTEC FC	ASEAT	Muret Auriol Synthé	Lu 22/05	20h00

**Exempt** : ASC CNES

#### ***Division : Promotion Excellence - Journée 17 retour***

DYNAMO FC	ATHLETICO TOLOSA A	Barran Hb	Ma 23/05	19h45
<b>TOULOUSE SA</b>	<b>O. TOULOUSE</b>	<b>Match annulé</b>		
ALTRAN FOOT	AGATE FC	Blagnac Baradels Synt	Je 25/05	21h00
FORZA VIOLA FC	US AERO FOOT	Stadium n°4 Synthé	Je 25/05	20h15

**Exempt** : SHADOCKS DE SEILH

#### ***Division : Honneur - Journée 17 retour***

AS MATRA	ASFP LUSITANOS	Sordelo Hb	Je 25/05	19h45
NIMBA OT	IO TEAM	Barran Hb	Ve 26/05	19h45
FC BALEC	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 22/05	20h30
SAINT ALBAN	TOLOSA DUCKS	St Alban Faure Hb	Lu 22/05	20h30

**Exempt** : MISTRAL PL

#### ***Division : Promotion - Journée 17 retour***

RCLSP	ASCA	Roques Hb	Lu 22/05	20h30
AS EVOTEC	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 24/05	19h45
SOPRA STERIA FOOT	AS DRT	Sordelo Hb	Me 24/05	19h45

#### ***Trophée des Promotions : Journée 7***

SB FC LAUNAGUET	INTERNAT FC	Launaguet Hb	Lu 22/05	20h15
-----------------	-------------	--------------	----------	-------

### **RATTRAPAGE**

#### ***Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour (remis du 17/03)***

TOULOUSE SA	SHADOCKS DE SEILH	Seilh Synthé	Ve 26/05	20h45
-------------	-------------------	--------------	----------	-------

### **SEMAINE 22 DU 30/05/2023 AU 03/06/2023**

#### ***Coupe de Printemps : Finale***

BELLA BARBARIANS(F7)	FC CANTOU'LOUSAIN	Seilh Synthé	Sa 03/06	17h00
----------------------	-------------------	--------------	----------	-------

#### ***Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin : Finale***

SB FC LAUNAGUET	AGATE FC	Seilh Synthé	Sa 03/06	19h00
-----------------	----------	--------------	----------	-------

## RATTRAPAGES

### *Division : Excellence - Journée 6 aller (remis de S49/22)*

FC CANTOU'LOUSAIN	PASPORT	Lardenne Synthé	Me 31/05	19h45
-------------------	---------	-----------------	----------	-------

### *Division : Excellence - Journée 7 aller (remis du 13/01)*

FC POTO	ASEAT	Sordelo Hb	Me 31/05	19h45
---------	-------	------------	----------	-------

### *Division : Promotion Excellence - Journée 14 retour (remis du 06/04)*

O. TOULOUSE	US AERO FOOT	Sordelo St	Me 31/05	19h45
-------------	--------------	------------	----------	-------

### *Division : Honneur - Journée 12 retour (remis du 13/03)*

GRINTA US	NIMBA OT	Sordelo Hb	Je 01/06	19h45
-----------	----------	------------	----------	-------

### *Division : Promotion - Journée 9 aller (remis du 23/01)*

INTERNAT FC	RCLSP	Struxiano Synthé	Je 01/06	19h45
-------------	-------	------------------	----------	-------

### *Division : Promotion - Journée 14 retour (remis du 04/04)*

VIEILLES CANAILLES	AS DRT	Barran Hb	Ma 30/05	19h45
--------------------	--------	-----------	----------	-------

### *Division : Promotion - Journée 16 retour (remis du 11/05)*

ASCA	AS EVOTEC	Beaupuy	Me 31/05	20h15
------	-----------	---------	----------	-------

## SEMAINE 23 DU 05/06/2023 AU 10/06/2023

### *Division : Excellence - Journée 18 retour*

ASEAT	FC POTO	Lardenne Synthé	Ve 09/06	20h00
-------	---------	-----------------	----------	-------

FC CANTOU'LOUSAIN	AJ SAINT EXUPERY	Barran Hb	Ma 06/06	19h45
-------------------	------------------	-----------	----------	-------

ATHLETICO TOLOSA B	ASC CNES	Sordelo St	Me 07/06	19h45
--------------------	----------	------------	----------	-------

MECAPROTEC FC	PASPORT	F. Sastre Synthé	Lu 05/06	20h00
---------------	---------	------------------	----------	-------

Exempt : USEMA COLOMIERS

### *Division : Promotion Excellence - Journée 18 retour*

SHADOCKS DE SEILH	ATHLETICO TOLOSA A	Seilh Synthé	Ve 09/06	20h45
-------------------	--------------------	--------------	----------	-------

TOULOUSE SA	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 08/06	20h15
-------------	----------------	--------------------	----------	-------

DYNAMO FC	AGATE FC	Barran Hb	Ve 09/06	19h45
-----------	----------	-----------	----------	-------

ALTRAN FOOT	US AERO FOOT	Blagnac Baradels Syn	Je 08/06	21h00
-------------	--------------	----------------------	----------	-------

Exempt : O. TOULOUSE

### *Division : Honneur - Journée 18 retour*

FC BALEC	MISTRAL PL	Lardenne Synthé	Me 07/06	19h45
----------	------------	-----------------	----------	-------

IO TEAM	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 05/06	20h30
---------	-------------	-------------------	----------	-------

ASFP LUSITANOS	NIMBA OT	Castelginest Hb	Je 08/06	20h30
----------------	----------	-----------------	----------	-------

GRINTA US	TOLOSA DUCKS	Baziège Hb	Lu 05/06	20h30
-----------	--------------	------------	----------	-------

Exempt : AS MATRA

### *Division : Promotion - Journée 18 retour*

VIEILLES CANAILLES	ASCA	Beaupuy	Me 07/06	20h15
--------------------	------	---------	----------	-------

AS DRT	SB FC LAUNAGUET	Sordelo Hb	Je 08/06	19h45
--------	-----------------	------------	----------	-------

RCLSP	INTERNAT FC	Roques Hb	Lu 05/06	20h30
-------	-------------	-----------	----------	-------

### *Trophée des Promotions : Journée 8*

AS EVOTEC	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo Hb	Me 07/06	19h45
-----------	-------------------	------------	----------	-------

**Coupe Occitane : Finale**

MECAPROTEC FC

USEMA COLOMIERS

**A définir**

Sa 10/06 17h00

**SEMAINE 24 DU 12/06/2023 AU 16/06/2023**

**RATTRAPAGES**

***Division : Honneur - Journée 9 aller***

GRINTA US

FC BALEC

Baziège Hb

Lu 12/06 20h30

***Division : Excellence - Journée 13 retour***

MECAPROTEC FC

FC POTO

Muret Auriol Synthé

Lu 12/06 20h00

***Division : Promotion - Journée 16 retour***

LES VIEIL. CANAILLES

SB FC LAUNAGUET

**A définir**

***Trophée des Promotions : Journée 1***

INTERNAT FC

AS DRT

Fenouillet Hb

Lu 12/06 20h00

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.fr](mailto:accueil@31.fsgt.fr)



**23 mai 2023**

**N°36**

***L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser***

## **SOMMAIRE**

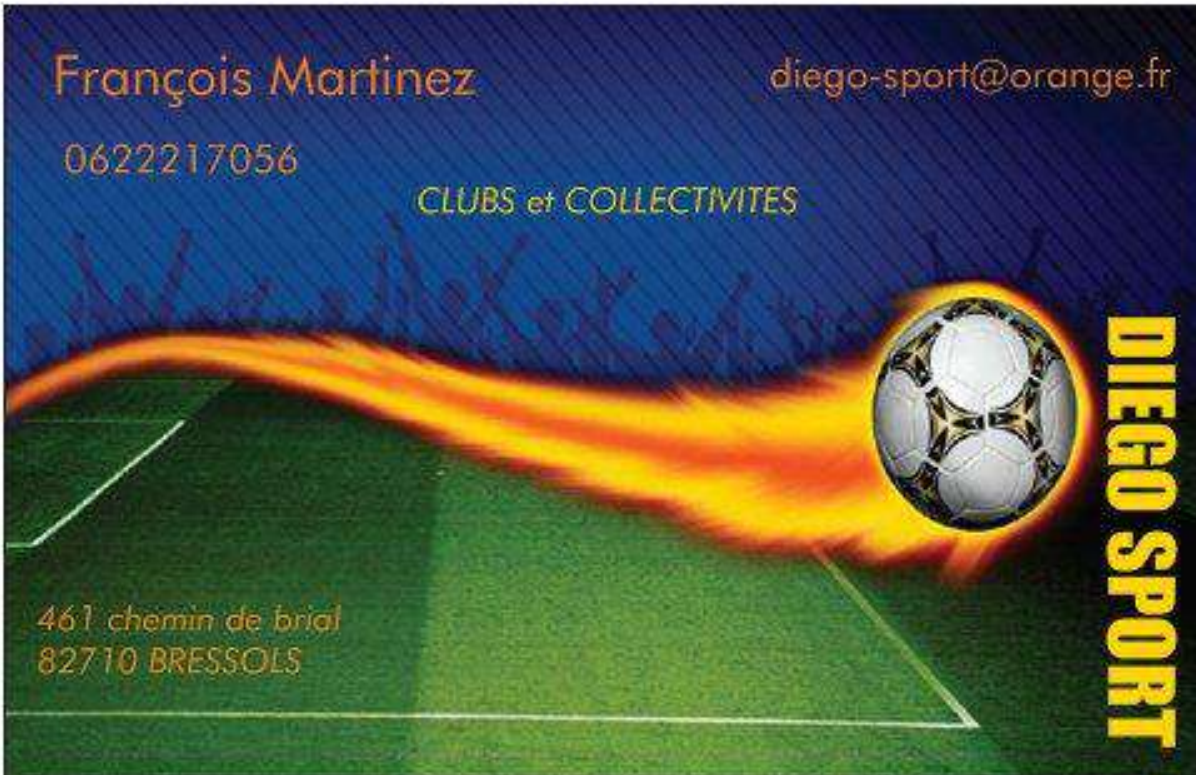
- *Réunion de la Commission,*
- *Pense-bête,*
- *Information licences,*
- *Résultats Semaine 20,*
- *Sportivité Semaine 20,*
- *Sanctions,*
- *Sanctions en retard,*
- *Retour des trophées,*
- *Assemblée générale des clubs,*
- *Rectificatifs calendrier,*
- *Calendrier Semaines 22 à 24,*
- *Tournoi de Foot à 7 arbitré,*



# SAISON 2022 - 2023

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 22 mai 2023.

**Présents :** Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

## PENSE BETE

### ❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE

③ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 CHAMPIONNATS

④ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 PRESENTATION  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ❷ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

### ❸ **TARIFS**

#### 🔊 **Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :**

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou il y a deux arbitres).

### ❹ **PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

## **⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

## **⑥ COULEUR FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la Coupe Haute-Garonne, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la Coupe de Printemps, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la Coupe Occitane et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le Championnat.

## **⑦ REDACTION FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

*La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.*

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

## **⑧ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

## **⑨ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée Forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir **terminé la vérification des licences** pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée "**Forfait**".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

## **⑩ QUALIFICATIONS JOUEURS**

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être



en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

**Alors, prévenez vos joueurs.**

**ATTENTION** : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

### **① ① REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

### **① ② EQUIPEMENTS DES EQUIPES**

#### **🔊 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

#### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

#### **🔊 LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

#### **ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

## **INFORMATION LICENCES**

**IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DE NOUVELLES LICENCES**



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



## SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
AS DRT	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
ASFP LUSITANOS	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
IO TEAM	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	23/01 (2)	20/02 (2)	06/03 (2)	06/03 (2)	06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs ou licences validées par commission et non retirés par club
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

**URGENT** : Le club de **IO TEAM (2)** est prié de venir retirer de **toute urgence** à la commission ses licences validées depuis un certain temps.



**DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
-------	------------------------	------------	-----------------------

AS DRT	GRANENA Fabrice	695573	A compter du <b>12/12/2022</b>
	SOUBIELLE Jérôme	55501519	A compter du <b>02/01/2023</b>
ASFP LUSITANOS	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du <b>28/11/2022</b>
IO TEAM	MESTRE Kévin	55542981	A compter du <b>21/11/2022</b>
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen	906392	A compter du <b>21/11/2022</b>
	SOUMAH Mamoudou	810003	
	GBILIMOU Jean Pierre MANGANE Mouhamet SOUMAH IBRAHIMA SORY Dominique	918046 992580 992366	A compter du <b>20/03/2023</b>
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du <b>07/11/2022</b>

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission.

## RESULTATS

### SEMAINE 20 DU 15/05/2023 AU 17/05/2023

#### *Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin : ½ Finale*

SB FC LAUNAGUET	<b>1</b>	-	<b>0</b>	AS DRT
AGATE FC	<b>2</b>	-	<b>2</b>	FC POTO
Tirs au but	<b>4</b>	-	<b>3</b>	

#### *Coupe de Printemps : ½ Finale*

RCLSP	<b>4</b>	-	<b>4</b>	BELLA BARBARIANS (F7)
Tirs au but	<b>4</b>	-	<b>5</b>	
AS CNRS (F7)	<b>0</b>	-	<b>4</b>	FC CANTOU'LOUSAIN

## RATTRAPAGE

#### *Division : Honneur - Journée 9 aller*

GRINTA US	<b>Remis</b>	FC BALEC
-----------	--------------	----------

#### *Division : Honneur - Journée 10 retour*








NIMBA OT	<b>3</b>	-	<b>0</b>	MISTRAL PL	<b>F</b>
----------	----------	---	----------	------------	----------

#### *Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour*

ATHLETICO TOLOSA A	<b>Remis</b>	O. TOULOUSE
--------------------	--------------	-------------

#### *Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour*

TOULOUSE SA	<b>Remis</b>	LES SHADOCKS DE SEILH
-------------	--------------	-----------------------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel semaine 19 : Feuille de match non parvenue dans les délais → match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

## SPORTIVITE SEMAINE 20

**UNE** sortie temporaire, **SIX** avertissements et **UNE** exclusion pour **4** rencontres arbitrées.

## SANCTIONS

### Rencontre AGATE FC / FC POTO du 16/05/23 - Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin - 1/2 finale :

Pour "*COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE*" - **AVERTISSEMENT** -  
Soit deux (2) avertissements au cours de la saison, récidive du 25/01/2023 (**ART 32 - §B - f**),

PAULY-PETIT Nathan, licence n°871272, (FC POTO)

- **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 30/05/2023.**

Pour "*COUP A ADVERSAIRE*" - **EXCLUSION** -

MOUKELA VASMIN Romaric, licence n°956640, (AGATE FC)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

## SANCTIONS EN RETARD

### Rencontre USEMA COLOMIERS / ASEAT du 10/05/2023 - Excellence - Journée 16 retour :

Suite à la réception et à la lecture des différents rapports, ceux-ci étant contradictoires, la sous commission, décide :

Pour "*GIFFLE A ADVERSAIRE*" - **EXCLUSION** -

KIEFFER Christophe, licence n°869673, (USEMA COLOMIERS)

- **Suspendu jusqu'à traitement par la commission.**

Suite à la réception du rapport de l'arbitre, et en l'absence de son rapport, la sous commission décide :

Pour "*GIFFLE A ADVERSAIRE*" - **EXCLUSION** -

BROTTE Dimitri, licence n°692545, (ASEAT)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

## RETOUR DES TROPHÉES

Les clubs vainqueurs des différents trophées de la saison dernière, **FC POTO, PASPORT, IO TEAM, ATHLETICO TOLOSA A**, doivent rapporter à la commission, les Trophées en leur possession **avant le 26 Mai**, sous peine de sanctions.

## ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

Comme précisé en début de saison, l'Assemblée générale des clubs aura lieu le **jeudi 22 juin, à 19h** à **Colomiers**.

Réservez dès à présent cette date, la présence des clubs étant **OBLIGATOIRE**.

## RECTIFICATIFS CALENDRIER

### SEMAINE 23 DU 05/06/2023 AU 10/06/2023

#### *Coupe Occitane : Finale*

MECAPROTEC FC

USEMA COLOMIERS

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

### SEMAINE 24 DU 12/06/2023 AU 16/06/2023

#### *Division : Promotion - Journée 16 retour*

LES VIEIL. CANAILLES

SB FC LAUNAGUET

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



### Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) : Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

GRINTA US : Baziège (Hb) : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) : Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe

MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) : Chemin du stade

SAINT ALBAN : St Alban (Hb) : Stade Faure - rue de Salgareda

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - chemin de la Palanque

## SEMAINE 22 DU 30/05/2023 AU 03/06/2023

### *Coupe de Printemps : Finale*

BELLA BARBARIANS(F7) FC CANTOU'LOUSAIN Seilh Synthé Sa 03/06 17h00

### *Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin : Finale*

SB FC LAUNAGUET AGATE FC Seilh Synthé Sa 03/06 19h00

## RATTRAPAGE

### *Division : Excellence - Journée 6 aller (remis de S49/22)*

FC CANTOU'LOUSAIN PASPORT Lardenne Synthé Me 31/05 19h45

### *Division : Excellence - Journée 7 aller (remis du 13/01)*

FC POTO ASEAT Sordelo Hb Me 31/05 19h45

### *Division : Promotion Excellence - Journée 14 retour (remis du 06/04)*

O. TOULOUSE US AERO FOOT Sordelo St Me 31/05 19h45

### *Division : Honneur - Journée 12 retour (remis du 13/03)*

GRINTA US NIMBA OT Sordelo Hb Je 01/06 19h45

### *Division : Promotion - Journée 9 aller (remis du 23/01)*

INTERNAT FC RCLSP Struxiano Synthé Je 01/06 19h45

### *Division : Promotion - Journée 14 retour (remis du 04/04)*

VIEILLES CANAILLES AS DRT Barran Hb Ma 30/05 19h45

### *Division : Promotion - Journée 16 retour (remis du 11/05)*

ASCA AS EVOTEC Beaupty Me 31/05 20h15

## SEMAINE 23 DU 05/06/2023 AU 10/06/2023

### *Division : Excellence - Journée 18 retour*

ASEAT FC POTO Lardenne Synthé Ve 09/06 20h00

FC CANTOU'LOUSAIN AJ SAINT EXUPERY Barran Hb Ma 06/06 19h45

ATHLETICO TOLOSA B ASC CNES Sordelo St Me 07/06 19h45

MECAPROTEC FC PASPORT F. Sastre Synthé Lu 05/06 20h00

Exempt: USEMA COLOMIERS

### *Division : Promotion Excellence - Journée 18 retour*

SHADOCKS DE SEILH ATHLETICO TOLOSA A Seilh Synthé Ve 09/06 20h45

TOULOUSE SA FORZA VIOLA FC Stadium n°4 Synthé Je 08/06 20h15

DYNAMO FC AGATE FC Barran Hb Ve 09/06 19h45

ALTRAN FOOT US AERO FOOT Blagnac Baradels Syn Je 08/06 21h00

Exempt: O. TOULOUSE

### *Division : Honneur - Journée 18 retour*

FC BALEC MISTRAL PL Lardenne Synthé Me 07/06 19h45

IO TEAM SAINT ALBAN St Alban Faure Hb Lu 05/06 20h30

ASFP LUSITANOS NIMBA OT Castelginest Hb Je 08/06 20h30

GRINTA US TOLOSA DUCKS Baziège Hb Lu 05/06 20h30

Exempt: AS MATRA

**Division : Promotion - Journée 18 retour**

VIEILLES CANAILLES	ASCA	Beaupuy	Me 07/06	20h15
AS DRT	SB FC LAUNAGUET	Sordelo Hb	Je 08/06	19h45
RCLSP	INTERNAT FC	Roques Hb	Lu 05/06	20h30

**Trophée des Promotions : Journée 8**

AS EVOTEC	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo Hb	Me 07/06	19h45
-----------	-------------------	------------	----------	-------

**Coupe Occitane : Finale**

<b>MECAPROTEC FC</b>	<b>USEMA COLOMIERS</b>	<b>Cazal Lapujade Syn.</b>	<b>Sa 10/06</b>	<b>15h00</b>
----------------------	------------------------	----------------------------	-----------------	--------------

**SEMAINE 24 DU 12/06/2023 AU 16/06/2023****RATTRAPAGES****Division : Excellence - Journée 13 retour (remis de S12/23)**

MECAPROTEC FC	FC POTO	Muret Auriol Synthé	Lu 12/06	20h00
---------------	---------	---------------------	----------	-------

**Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour (remis du 04/04)**

ATHLETICO TOLOSA A	O. TOULOUSE	Sordelo Hb	Me 14/06	19h45
--------------------	-------------	------------	----------	-------

**Division : Honneur - Journée 9 aller (remis du 23/01)**

GRINTA US	FC BALEC	Baziège Hb	Lu 12/06	20h30
-----------	----------	------------	----------	-------

**Division : Promotion - Journée 16 retour (remis du 16/02)**

<b>VIEILLES CANAILLES</b>	<b>SB FC LAUNAGUET</b>	<b>R. Barran Hb</b>	<b>Ma 13/06</b>	<b>19h45</b>
---------------------------	------------------------	---------------------	-----------------	--------------

**Trophée des Promotions : Journée 1**

INTERNAT FC	AS DRT	Fenouillet Hb	Lu 12/06	20h00
-------------	--------	---------------	----------	-------

**TOURNOI DE FOOT A 7 ARBITRE**

**La FSGT**, en partenariat avec le **FC POTO**, organise son **premier Tournoi de FOOTBALL à 7 arbitré**, le **samedi 24 juin 2023**.

Ce tournoi est ouvert à tous les clubs de Foot à 11 ou à 7.

Vous pouvez vous inscrire en ouvrant le lien ci-dessous :

**Toulouse lardenne football cup (helloasso.com)**

# FOOTBALL

## TOULOUSE LARDENNE CUP

**24**  
**JUIN**  
9h-17h

**TOURNOI DE FOOT**  
**MASCULIN**

**TOURNOI DE FOOT**  
**FEMININ**

Arbitrage  
Licence obligatoire  
(6 joueurs + 1 gardien)

Inscription 100 € / équipe  
(10 joueurs et joueuses maximum avec repas inclus)  
restauration, buvette & animation sur place





# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.fr](mailto:accueil@31.fsgt.fr)



**31 mai 2023**

**N°37**

***L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser***

## **SOMMAIRE**

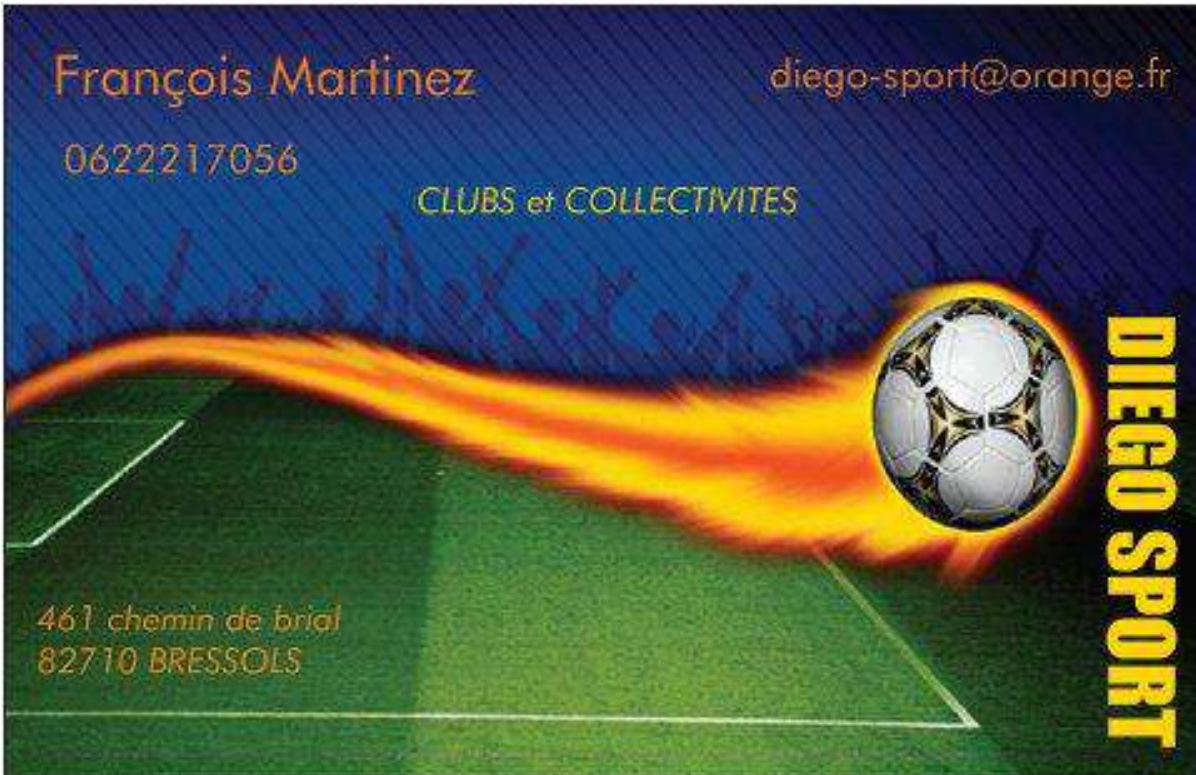


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 21,
- Sportivité Semaine 21,
- Sanction,
- Assemblée générale des clubs,
- Calendrier Semaines 23 et 24,
- Finales Coupes départementales
- Tournoi de Foot à 7 arbitré.

# SAISON 2022 - 2023

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a soccer ball with a fire trail effect, set against a background of a soccer field and a crowd. The text on the card includes the name François Martinez, contact information, and the company name DIEGO SPORT.

François Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Mardi 30 mai 2023.

**Présents :** Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

## PENSE BETE

### ❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE

③ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 CHAMPIONNATS

④ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 PRESENTATION  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ❷ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

### ❸ **TARIFS**

#### 🔊 **Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :**

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou il y a deux arbitres).

### ❹ **PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre,  $\frac{1}{4}$  **des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

## **⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

## **⑥ COULEUR FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la Coupe Haute-Garonne, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la Coupe de Printemps, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la Coupe Occitane et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le Championnat.

## **⑦ REDACTION FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

*La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.*

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

## **⑧ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

## **⑨ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée Forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir **terminé la vérification des licences** pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée "**Forfait**".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

## **⑩ QUALIFICATIONS JOUEURS**

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être

en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

**Alors, prévenez vos joueurs.**

**ATTENTION** : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

### **① ① REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

### **① ② EQUIPEMENTS DES EQUIPES**

#### **🔊 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

#### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

#### **🔊 LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

#### **ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

## **INFORMATION LICENCES**

**IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DE NOUVELLES LICENCES**



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



## SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
AS DRT	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
ASFP LUSITANOS	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
IO TEAM	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	23/01 (2)	20/02 (2)	06/03 (2)	06/03 (2)	06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
	06/02 (3)	20/02 (3)			20/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs ou licences validées par commission et non retirés par club
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

**URGENT** : Le club de **IO TEAM (2)** est prié de venir retirer de **toute urgence** à la commission ses licences validées depuis un certain temps.



**DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
-------	------------------------	------------	-----------------------

<b>AS DRT</b>	GRANENA Fabrice	695573	A compter du <b>12/12/2022</b>
	SOUBIELLE Jérôme	55501519	A compter du <b>02/01/2023</b>
<b>ASFP LUSITANOS</b>	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du <b>28/11/2022</b>
<b>IO TEAM</b>	MESTRE Kévin	55542981	A compter du <b>21/11/2022</b>
<b>NIMBA O.T</b>	KEITA WAZIR Deen	906392	A compter du <b>21/11/2022</b>
	SOUMAH Mamoudou	810003	
	GBILIMOU Jean Pierre	918046	A compter du <b>20/03/2023</b>
	MANGANE Mouhamet SOUMAH IBRAHIMA SORY Dominique	992580 992366	
<b>SAINT ALBAN</b>	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du <b>07/11/2022</b>

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission.

## RESULTATS

### SEMAINE 21 DU 22/05/2023 AU 26/05/2023

#### *Division Excellence : Journée 17 retour*

AJ SAINT EXUPERY	4	-	2	FC POTO	
FC CANTOU'LOUSAIN	3	-	0	ATHLETICO TOLOSA B	<b>F</b>
USEMA COLOMIERS	0	-	1	PASPORT	
MECAPROTEC FC	2	-	1	ASEAT	

**Exempt** : ASC CNES

#### *Division Promotion Excellence : Journée 17 retour*

DYNAMO FC	5	-	0	ATHLETICO TOLOSA A	
TOULOUSE SA		<b>Annulé</b>		O. TOULOUSE	
ALTRAN FOOT	1	-	2	AGATE FC	
FORZA VIOLA FC	10	-	0	US AERO FOOT	

**Exempt** : LES SHADOCKS DE SEILH

#### *Division Honneur : Journée 17 retour*

AS MATRA	3	-	1	ASFP LUSITANOS	
NIMBA OT	5	-	1	IO TEAM	
FC BALEC	4	-	3	GRINTA US	
SAINT ALBAN	7	-	1	TOLOSA DUCKS	

**Exempt** : MISTRAL PL

#### *Division Promotion : Journée 17 retour*

RCLSP	3	-	0	ASCA	<b>F</b>
AS EVOTEC	1	-	1	LES VIEILLES CANAILLES	
SOPRA STERIA FOOT	2	-	6	AS DRT	








#### *Trophée des Promotions : Journée 6*

SB FC LAUNAGUET	0	-	3	INTERNAT FC	<b>F</b>
-----------------	---	---	---	-------------	----------

## RATTRAPAGE

**Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour**

TOULOUSE SA	1	-	1	LES SHADOCKS DE SEILH
-------------	---	---	---	-----------------------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel semaine 20 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

## SPORTIVITE SEMAINE 21

**TROIS** sorties temporaires et **SIX** avertissements pour **13** rencontres arbitrées.

## SANCTION

**Rencontre ALTRAN FOOT / AGATE FC du 25/05/23 - Promotion Excellence - Journée 17 retour :**

Pour "**TACLE IRREGULIER**" - **AVERTISSEMENT** -  
**Soit deux (2) avertissements au cours de la saison, récidive du 28/09/2022 (ART 32 - §B - f),**

NGUEMA Joan, licence n°881746, (AGATE FC)

- **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 05/06/2023.**

## ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

Comme précisé en début de saison, l'Assemblée générale des clubs aura lieu le **jeudi 22 juin, à 19h à Colomiers.**

Réservez dès à présent cette date, la présence des clubs étant **OBLIGATOIRE.**

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée "**A définir**" sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques "loupés".





## Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) : Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

GRINTA US : Baziège (Hb) : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) : Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe

MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) : Chemin du stade

SAINT ALBAN : St Alban (Hb) : Stade Faure - rue de Salgareda

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - chemin de la Palanque

## SEMAINE 23 DU 05/06/2023 AU 10/06/2023

### *Division : Excellence - Journée 18 retour*

ASEAT	FC POTO	Lardenne Synthé	Ve 09/06	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	AJ SAINT EXUPERY	Barran Hb	Ma 06/06	19h45
ATHLETICO TOLOSA B	ASC CNES	Sordelo St	Me 07/06	19h45
MECAPROTEC FC	PASPORT	F. Sastre Synthé	Lu 05/06	20h00

Exempt : USEMA COLOMIERS

### *Division : Promotion Excellence - Journée 18 retour*

SHADOCKS DE SEILH	ATHLETICO TOLOSA A	Seilh Synthé	Ve 09/06	20h45
TOULOUSE SA	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 08/06	20h15
DYNAMO FC	AGATE FC	Barran Hb	Ve 09/06	19h45
ALTRAN FOOT	US AERO FOOT	Blagnac Baradels Syn	Je 08/06	21h00

Exempt : O. TOULOUSE

### *Division : Honneur - Journée 18 retour*

FC BALEC	MISTRAL PL	Lardenne Synthé	Me 07/06	19h45
IO TEAM	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 05/06	20h30
ASFP LUSITANOS	NIMBA OT	Castelginest Hb	Je 08/06	20h30
GRINTA US	TOLOSA DUCKS	Baziège Hb	Lu 05/06	20h30

Exempt : AS MATRA

### *Division : Promotion - Journée 18 retour*

VIEILLES CANAILLES	ASCA	Beaupuy	Me 07/06	20h15
AS DRT	SB FC LAUNAGUET	Sordelo Hb	Je 08/06	19h45
RCLSP	INTERNAT FC	Roques Hb	Lu 05/06	20h30

### *Trophée des Promotions : Journée 8*

AS EVOTEC	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo Hb	Me 07/06	19h45
-----------	-------------------	------------	----------	-------

### *Coupe Occitane : Finale*

MECAPROTEC FC	USEMA COLOMIERS	Cazal Lapujade Syn.	Sa 10/06	15h00
---------------	-----------------	---------------------	----------	-------

## SEMAINE 24 DU 12/06/2023 AU 16/06/2023

### RATTRAPAGES

*Division : Excellence - Journée 13 retour (remis de S12/23)*

MECAPROTEC FC      FC POTO      Muret Auriol Synthé      Lu 12/06    20h00

*Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour (remis du 04/04)*

ATHLETICO TOLOSA A    O. TOULOUSE      Sordelo Hb      Me 14/06    19h45

*Division : Honneur - Journée 9 aller (remis du 23/01)*

GRINTA US      FC BALEC      Baziège Hb      Lu 12/06    20h30

*Division : Promotion - Journée 16 retour (remis du 16/02)*

VIEILLES CANAILLES    SB FC LAUNAGUET    R. Barran Hb      Ma 13/06    19h45

*Trophée des Promotions : Journée 1*

INTERNAT FC      AS DRT      Fenouillet Hb      Lu 12/06    20h00

## **FINALES COUPES DEPARTEMENTALES**

Les finales départementales auront lieu samedi 3 juin, à partir de 17h sur le terrain de Seilh.

Nous vous attendons nombreux pour supporter ces deux équipes.

*Coupe de Printemps : Finale*

BELLA BARBARIANS(F7)    FC CANTOU'LOUSAIN    Seilh Synthé      Sa 03/06    17h00

*Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin : Finale*

SB FC LAUNAGUET      AGATE FC      Seilh Synthé      Sa 03/06    19h00

## **TOURNOI DE FOOT A 7 ARBITRE**

**La FSGT**, en partenariat avec le **FC POTO**, organise son **premier Tournoi de FOOTBALL à 7 arbitré**, le **samedi 24 juin 2023**.

Ce tournoi est ouvert à tous les clubs de Foot à 11 ou à 7.

Vous pouvez vous inscrire en ouvrant le lien ci-dessous :

**[Toulouse lardenne football cup \(helloasso.com\)](https://helloasso.com)**

# FOOTBALL

## TOULOUSE LARDENNE CUP

**24**  
**JUIN**  
9h-17h

**TOURNOI DE FOOT**  
**MASCULIN**

**TOURNOI DE FOOT**  
**FEMININ**

Arbitrage  
Licence obligatoire  
(6 joueurs + 1 gardien)

Inscription 100 € / équipe  
(10 joueurs et joueuses maximum avec repas inclus)  
restauration, buvette & animation sur place



# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.fr](mailto:accueil@31.fsgt.fr)



**6 JUIN 2023**

**N°38**

***L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser***

## **SOMMAIRE**

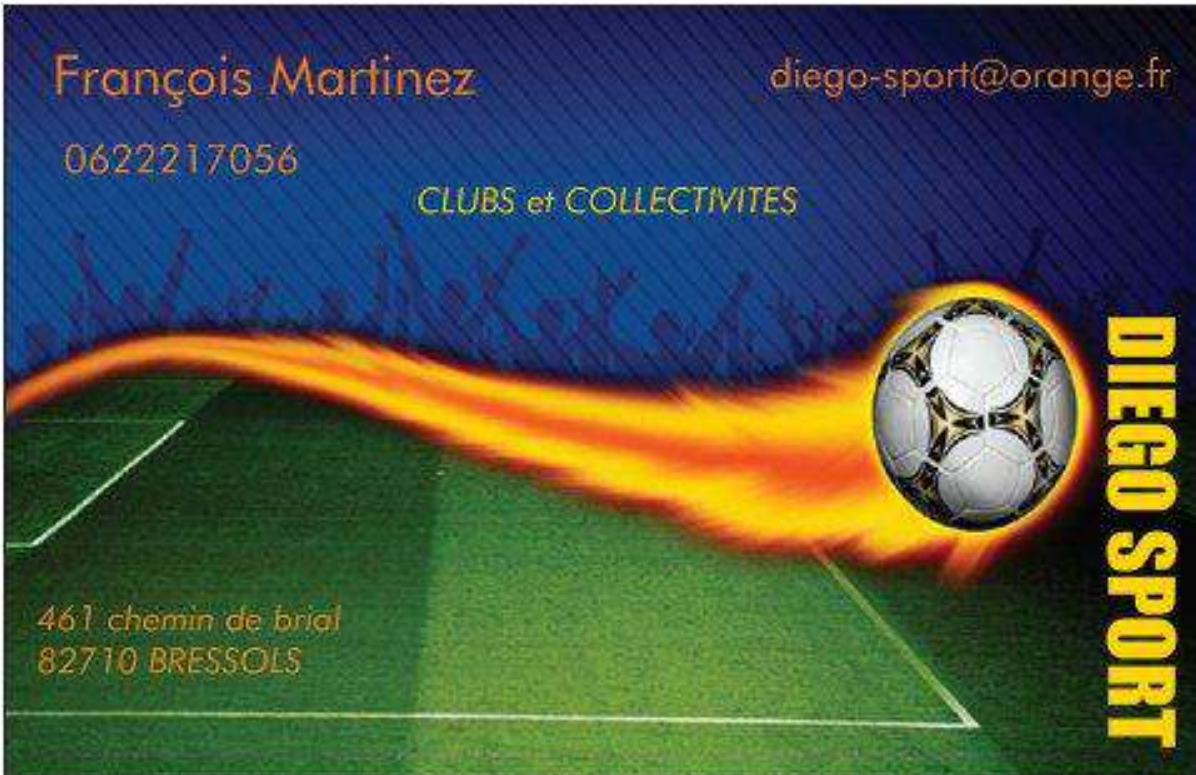


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Résultats Semaine 22,
- Sportivité Semaine 22,
- Sanctions,
- Sanctions en retard,
- Assemblée générale des clubs,
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier Semaines 23 et 24,
- Finale Coupe de Printemps,
- Finale Coupe Haute-Garonne -  
Henri Crespin,
- Tournoi de Foot à 7 arbitré.

# SAISON 2022 - 2023

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 5 juin 2023.

**Présents :** Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER et Marcel MARTINS.

## PENSE BETE

### ① FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE

③ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 CHAMPIONNATS

④ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 PRESENTATION  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ② DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

## RESULTATS

### SEMAINE 22 DU 30/05/2023 AU 03/06/2023

#### *Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin : Finale*

SB FC LAUNAGUET	2	-	5	AGATE FC
-----------------	---	---	---	----------

#### *Coupe de Printemps : Finale*

BELLA BARBARIANS (F7)	0	-	4	FC CANTOU'LOUSAIN
-----------------------	---	---	---	-------------------

## RATTRAPAGE

#### *Division : Excellence - Journée 6 aller*

FC CANTOU'LOUSAIN	3	-	1	PASPORT
-------------------	---	---	---	---------

**Division : Excellence - Journée 7 aller**

FC POTO	5	-	4	ASEAT	
---------	---	---	---	-------	--



**Division : Promotion Excellence - Journée 14 retour**

O. TOULOUSE	0	-	3	USA FOOT	<b>F</b>
-------------	---	---	---	----------	----------

**Division : Honneur - Journée 12 retour**

GRINTA US	2	-	6	NIMBA OT	
-----------	---	---	---	----------	--

**Division : Promotion - Journée 9 aller**








INTERNAT FC		-		RCLSP	 
-------------	--	---	--	-------	---

**Division : Promotion - Journée 14 retour**

LES VIEILLES CANAILLES	1	-	7	AS DRT	
------------------------	---	---	---	--------	--

**Division : Promotion - Journée 16 retour**

ASCA	1	-	4	AS EVOTEC	
------	---	---	---	-----------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel semaine 21 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

## SPORTIVITE SEMAINE 22

**SIX** avertissements et **UNE** exclusion directe pour **6** rencontres arbitrées.

## SANCTIONS

**Rencontre FC CANTOU'LOUSAIN / BELLA BARBARIANS du 03/06/2023 - Coupe de Printemps - Finale :**

Pour "**FAUTE DERNIER DEFENSEUR**"  
(**ART 32 - §C - a**),

**- EXCLUSION -**

HOULES Timothé, licence n°812006, (FC CANTOU'LOUSAIN)

**- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique à compter du 05/06/2023.**

**Rencontre SB FC LAUNAGUET / AGATE FC du 03/06/2023 - Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin - Finale :**

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE*" - AVERTISSEMENT -  
Soit deux (2) avertissements au cours de la saison, récidive du 15/05/2022 (**ART 32 - §B - f**),

BARREIRA Filipe, licence n°812373, (SB FC LAUNAGUET)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 12/06/2023.

## **SANCTIONS EN RETARD**

**Rencontre USEMA COLOMIERS / ASEAT du 10/05/2023 - Excellence - Journée 16 retour :**

Suite à la convocation et l'audition des différents protagonistes présents, l'arbitre ainsi que le joueur et dirigeants du club de l'USEMA COLOMIERS et en l'absence dûment excusée du joueur et dirigeants du club de l'ASEAT, la sous commission, décide :  
(**ART 32 - §F - e**),

Pour " *TENTATIVE DE COUP A ADVERSAIRE*" - EXCLUSION -

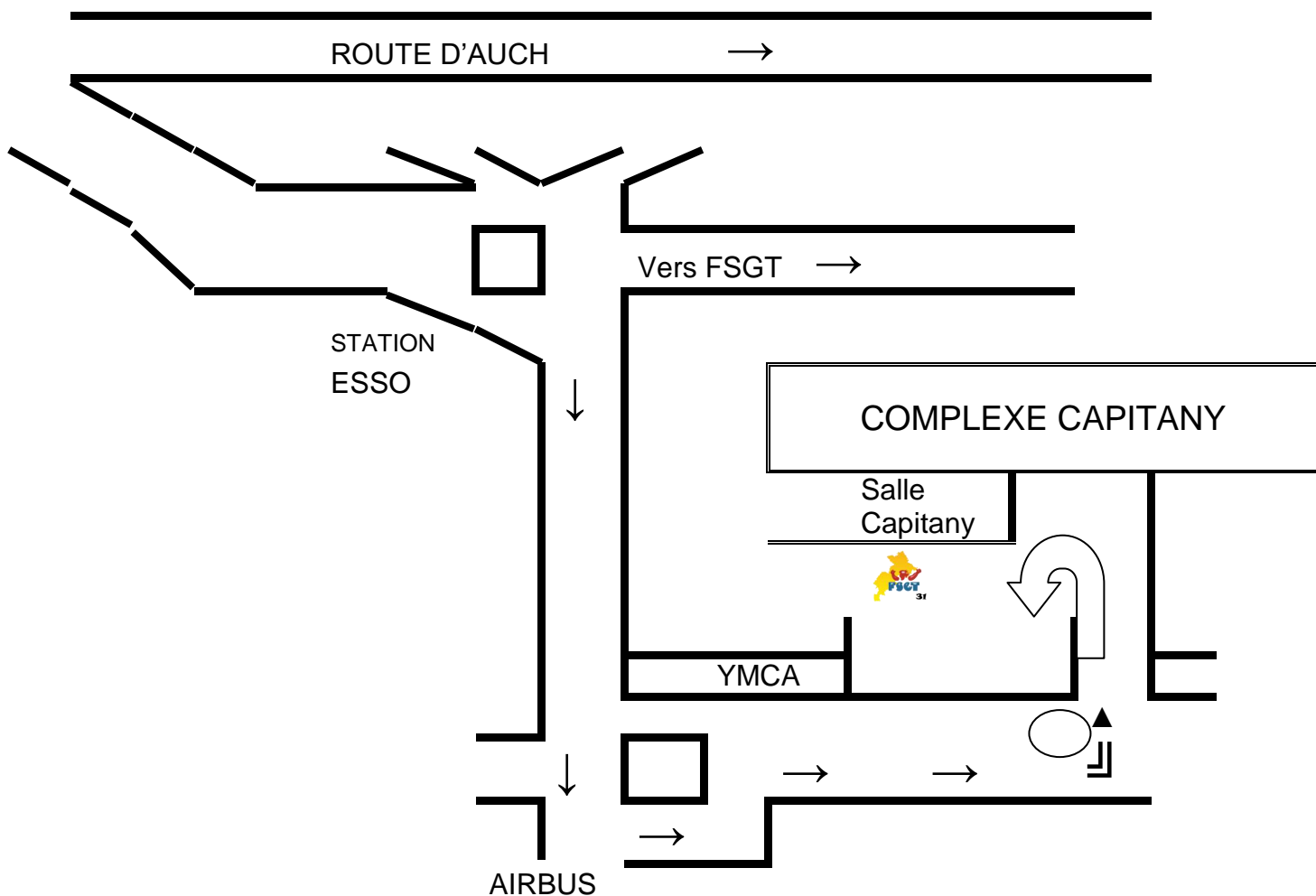
KIEFFER Christophe, licence n°869673, (USEMA COLOMIERS)  
- Trois (3) matchs de suspension ferme + Trois (3) matchs de suspension avec sursis à compter du 17/05/2023.  
Le joueur ayant déjà purgé 1 match ferme (l'automatique le 24/05/23), reste Deux (2) matchs de suspension ferme + Trois (3) matchs de suspension avec sursis à compter du 05/06/2023.

et

BROTTE Dimitri, licence n°692545, (ASEAT)  
- Trois (3) matchs de suspension ferme + Trois (3) matchs de suspension avec sursis à compter du 17/05/2023.  
Le joueur ayant déjà purgé 2 matchs fermes (l'automatique le 22/05/23 + 1 match le 31/05/23), reste Un (1) match de suspension ferme + Trois (3) matchs de suspension avec sursis à compter du 05/06/2023.

## **ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS**





La fin de saison approche, et avec, l'Assemblée Générale des clubs. Celle-ci aura lieu le **JEUDI 22 juin 2023 à 19 heures**, à la salle **Capitany**, avenue Yves Brunaud, (au niveau de l'ancien stade AS PTT). Prenez vos dispositions pour être présents.

Nous comptons sur votre participation qui est **OBLIGATOIRE** : comme tous les ans, des décisions seront votées et des **informations très importantes pour la saison prochaine vont vous être expliquées**.

**Extrait du règlement concernant la présence des Clubs à l'Assemblée Générale :**

Article 2 - § L : Tous les Clubs doivent assister à l'Assemblée Générale annuelle. Une amende sanctionnera les Clubs absents à cette Assemblée.

Article 2 - § M : Les Clubs absents à l'Assemblée Générale annuelle ne **pourront prétendre recevoir les récompenses** qui devraient normalement leur être attribuées.

**Extrait du règlement concernant la trésorerie des Clubs lors de l'Assemblée Générale :**

Article 31 - § A - 2 : Tout(e) Club(équipe) qui ne sera pas en règle avec la trésorerie de la Commission Départementale à la **FIN DE LA SAISON EN COURS** (c'est-à-dire sept jours avant la date de l'Assemblée), sera **RETROGRADE(E)** en division **INFERIEURE** pour la saison suivante.

Article 31 - § A - 3 : Tout(e) Club (équipe) qui ne sera pas en règle avec la trésorerie de la Commission Départementale à la **FIN DE LA SAISON EN COURS** (c'est-à-dire sept jours avant la date de l'Assemblée), ne pourra prétendre à recevoir les récompenses qui devraient lui être attribuées, ni à participer à l'élection du bureau et aux différents autres votes qui pourraient avoir lieu le jour de cette Assemblée.

**Les trésoriers ou dirigeants de club présents à l'Assemblée devront prendre leurs dispositions pour se mettre en règle financièrement.**

## RECTIFICATIF CALENDRIER

### SEMAINE 24 DU 12/06/2023 AU 16/06/2023

**Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour**

ATHLETICO TOLOSA A O TOULOUSE

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



### Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) : Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

GRINTA US : Baziège (Hb) : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) : Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe

MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) : Chemin du stade

SAINT ALBAN : St Alban (Hb) : Stade Faure - rue de Salgareda

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - chemin de la Palanque

### SEMAINE 23 DU 05/06/2023 AU 10/06/2023

**Coupe Occitane : Finale**

MECAPROTEC FC

USEMA COLOMIERS

Cazal Lapujade Syn.

Sa 10/06 15h00

## SEMAINE 24 DU 12/06/2023 AU 16/06/2023

### RATTRAPAGES

*Division : Excellence - Journée 13 retour (remis de S12/23)*

MECAPROTEC FC      FC POTO      Muret Auriol Synthé      Lu 12/06    20h00

*Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour (remis du 04/04)*

**ATHLETICO TOLOSA A    O. TOULOUSE      Annulé**

*Division : Honneur - Journée 9 aller (remis du 23/01)*

GRINTA US      FC BALEC      Baziège Hb      Lu 12/06    20h30

*Division : Promotion - Journée 16 retour (remis du 16/02)*

VIEILLES CANAILLES    SB FC LAUNAGUET    R. Barran Hb      Ma 13/06    19h45

*Trophée des Promotions : Journée 1*

INTERNAT FC      AS DRT      Fenouillet Hb      Lu 12/06    20h00

## **SITUATION DES EQUIPES VIS A VIS DE L'ARBITRAGE**

### MARS - AVRIL - MAI

#### 1-Equipes représentées par 1 arbitre ou 1 candidat :

ASCA	DYNAMO FC	PASPORT
US AERO FOOT*	ASEAT	FC POTO
ALTRAN FOOT	FORZA VIOLA FC	AJ SAINT-EXUPERY
FC BALEC	GRINTA US	SB FC LAUNAGUET
FC CANTOU'LOUSAIN	IO TEAM	SOPRA STERIA FOOT
ASC CNES	LES SHADOCKS DE SEILH	ATHLETICO TOLOSA A
USEMA COLOMIERS	AS MATRA	ATHLETICO TOLOSA B
AS DRT	MECAPROTEC FC	TOULOUSE SA

#### 2- Equipes non pénalisées, 1<sup>ère</sup> année :

INTERNAT FC

#### 3- Equipes non pénalisées, 2<sup>ème</sup> année :

AS EVOTEC      TOLOSA DUCKS

#### 4- Equipes non représentées, mais ayant un membre au sein de la commission, pénalité 2 points en moins au classement final :

O. TOULOUSE

**5- Equipes non représentées, mais disposant d'un terrain, pénalité 2 points en moins au classement final :**

ASFP LUSITANOS

SAINT ALBAN

**6- Equipes non représentées, pénalité de 11 € par mois (octobre à mai) et 2 points en moins au classement final :**

AGATE FC

LES VIEIL.CANAILLES

NIMBA O.T

MISTRAL P.L

RCLSP

\* US AERO FOOT non représenté en MARS

## COUPE DE PRINTEMPS

### LES FINALISTES



Nous avons assisté à une très belle rencontre, sur les installations de Seilh, opposant l'équipe championne d'Excellence, FC CANTOULOUSAIN à une équipe de Foot à 7, BELLA BARBARIANS (en bleu sur la photo).

Bien qu'ayant marqué en première période, les champions départementaux n'ont réussi à creuser l'écart qu'en fin de partie, l'équipe de foot à 7 opposant une belle résistance, pouvant même concrétiser à plusieurs reprises.

Félicitations aux deux équipes pour leurs comportements.

# COUPE DE LA HAUTE-GARONNE – HENRI CRESPIN

## LES FINALISTES



Nous avons assisté là aussi à une rencontre très disputée, entre une équipe de Promotion Excellence, AGATE FC (en bleu) et une équipe de Promotion, SB FC LAUNAGUET.

Les « outsiders » ont très bien résisté, menant même au score pendant une bonne partie du match. Sans remplaçant, ils se sont effondré eux aussi en fin de rencontre. Merci aux deux équipes.

## TOURNOI DE FOOT A 7 ARBITRE

**La FSGT**, en partenariat avec le **FC POTO**, organise son **premier Tournoi de FOOTBALL à 7 arbitré**, le **samedi 24 juin 2023**.

Ce tournoi est ouvert à tous les clubs de Foot à 11 ou à 7.

Vous pouvez vous inscrire en ouvrant le lien ci-dessous :  
**[Toulouse lardenne football cup \(helloasso.com\)](https://helloasso.com)**

# FOOTBALL

## TOULOUSE L'ARDENNE CUP

**24**  
**JUIN**  
9h-17h

**TOURNOI DE FOOT**  
**MASCULIN**

**TOURNOI DE FOOT**  
**FEMININ**

Arbitrage

Licence obligatoire  
(6 joueurs + 1 gardien)

Inscription 100 € / équipe  
(10 joueurs et joueuses maximum avec repas inclus)  
restauration, buvette & animation sur place



# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.fr](mailto:accueil@31.fsgt.fr)



**13 JUIN 2023**

**N°39**

***L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser***

## **SOMMAIRE**




- *Réunion de la Commission,*
- *Résultats Semaine 22,*
- *Sportivité Semaine 22,*
- *Résultat en retard,*
- *Sanctions,*
- *Litige,*
- *Assemblée générale des clubs,*
- *Situation des équipes vis à vis de  
l'arbitrage - rectificatif,*
- *Finale Coupe Occitane,*
- *Tournoi de Foot à 7 arbitré.*

# SAISON 2022 - 2023

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**



# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 12 juin 2023.

**Présents :** Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

## RESULTATS

### SEMAINE 23 DU 05/06/2023 AU 10/06/2023

#### *Coupe Occitane : Finale*


MECAPROTEC FC	1	-	2	USEMA COLOMIERS	
---------------	---	---	---	-----------------	--

#### *Division : Excellence - Journée 18 retour*

ASEAT	1	-	4	FC POTO	
FC CANTOU'LOUSAIN	0	-	2	AJ SAINT EXUPERY	
ATHLETICO TOLOSA B	7	-	0	ASC CNES	
MECAPROTEC FC	2	-	6	PASPORT	

**Exempt :** USEMA COLOMIERS

#### *Division : Promotion Excellence - Journée 18 retour*

SHADOCKS DE SEILH	5	-	0	ATHLETICO TOLOSA A	
TOULOUSE SA	1	-	5	FORZA VIOLA FC	
DYNAMO FC	3	-	5	AGATE FC	
ALTRAN FOOT	3	-	0	US AERO FOOT	<b>F</b>

**Exempt :** O. TOULOUSE

#### *Division : Honneur - Journée 18 retour*

FC BALEC	3	-	0	MISTRAL PL	<b>F</b>
IO TEAM	2	-	8	SAINT ALBAN	
ASFP LUSITANOS	0	-	5	NIMBA OT	
GRINTA US	3	-	0	TOLOSA DUCKS	<b>F</b>








**Exempt :** AS MATRA

#### *Division : Promotion - Journée 18 retour*

LES VIEILLES CANAILLES	1	-	1	ASCA	
AS DRT	1	-	3	SB FC LAUNAGUET	
RCLSP	2	-	4	INTERNAT FC	

#### *Trophée des Promotion : Journée 8*

AS EVOTEC	5	-	3	SOPRA STERIA FOOT	
-----------	---	---	---	-------------------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel semaine 22 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

## SPORTIVITE SEMAINE 23

**DEUX** sorties temporaires, **DIX** avertissements et **DEUX** exclusions directes pour **14** rencontres arbitrées.

## RESULTAT EN RETARD

**SEMAINE 22 DU 30/05/2023 AU 02/06/2023**

*Division : Promotion - Journée 9 aller*

RCLSP	2	-	4	INTERNAT FC
-------	---	---	---	-------------

- La FDM a bien été postée dans les délais

## SANCTIONS

**Rencontre MECAPROTEC FC / USEMA COLOMIERS du 10/06/2023 - Coupe Occitane - Finale :**

Pour "*MAIN VOLONTAIRE AFIN D'EMPECHER UNE OCCASION DE BUT*" - **EXCLUSION** -  
(**ART 32 - §C - b**),

DASSONVILLE Damien, licence n°948987, (MECAPROTEC FC)

- **Un (1) match de suspension ferme, l'automatique à compter du 12/06/2023.**

Pour "*COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE*" - **AVERTISSEMENT** -  
**Soit deux (2) avertissements au cours de la saison, récidive du 17/04/2023 (ART 32 - §B - f),**

RIGAL Pierre, licence n°897691, (MECAPROTEC FC)

- **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 19/06/2023.**

Pour "*COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE*" - **AVERTISSEMENT** -  
**Soit deux (2) avertissements au cours de la saison, récidive du 14/04/2023 (ART 32 - §B - f),**

PEREZ Lionel, licence n°55587060, (USEMA COLOMIERS)

- **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 19/06/2023.**

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE*" - AVERTISSEMENT -  
Soit deux (2) avertissements au cours de la saison, récidive du 08/03/2023 (**ART 32 - §B - f**),

SIKORA Stéphane, licence n°948107, (USEMA COLOMIERS)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 19/06/2023.

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE*" - AVERTISSEMENT -  
Soit deux (2) avertissements au cours de la saison, récidive du 08/02/2023 (**ART 32 - §B - f**),

VILLAIN Manuel, licence n°660794, (USEMA COLOMIERS)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 19/06/2023.

Rencontre FC CANTOU'LOUSAIN / AJ SAINT EXUPERY du 06/06/2023 - Excellence - Journée 18 retour :

Pour " *PROPOS EXCESSIFS ENVERS L'ARBITRE*" - EXCLUSION -

ANDRIEU Camille, licence n°55665719, (FC CANTOU'LOUSAIN)  
- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

Rencontre ATHLETICO TOLOSA B / ASC CNES du 07/06/2023 - Excellence - Journée 18 retour :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE*" - AVERTISSEMENT -  
Soit deux (2) avertissements au cours de la saison, récidive du 12/04/2023 (**ART 32 - §B - f**),

JACQUET Nicolas, licence n°971774, (ASC CNES)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 19/06/2023.

Rencontre TOULOUSE SA / FORZA VIOLA FC du 08/06/2023 - Promotion excellence - Journée 18 retour :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE*" - AVERTISSEMENT -  
Soit deux (2) avertissements au cours de la saison, récidive du 26/05/2023 (**ART 32 - §B - f**),

RASOLOFO Kenny, licence n°55677422, (TOULOUSE SA)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 19/06/2023.

# LITIGE

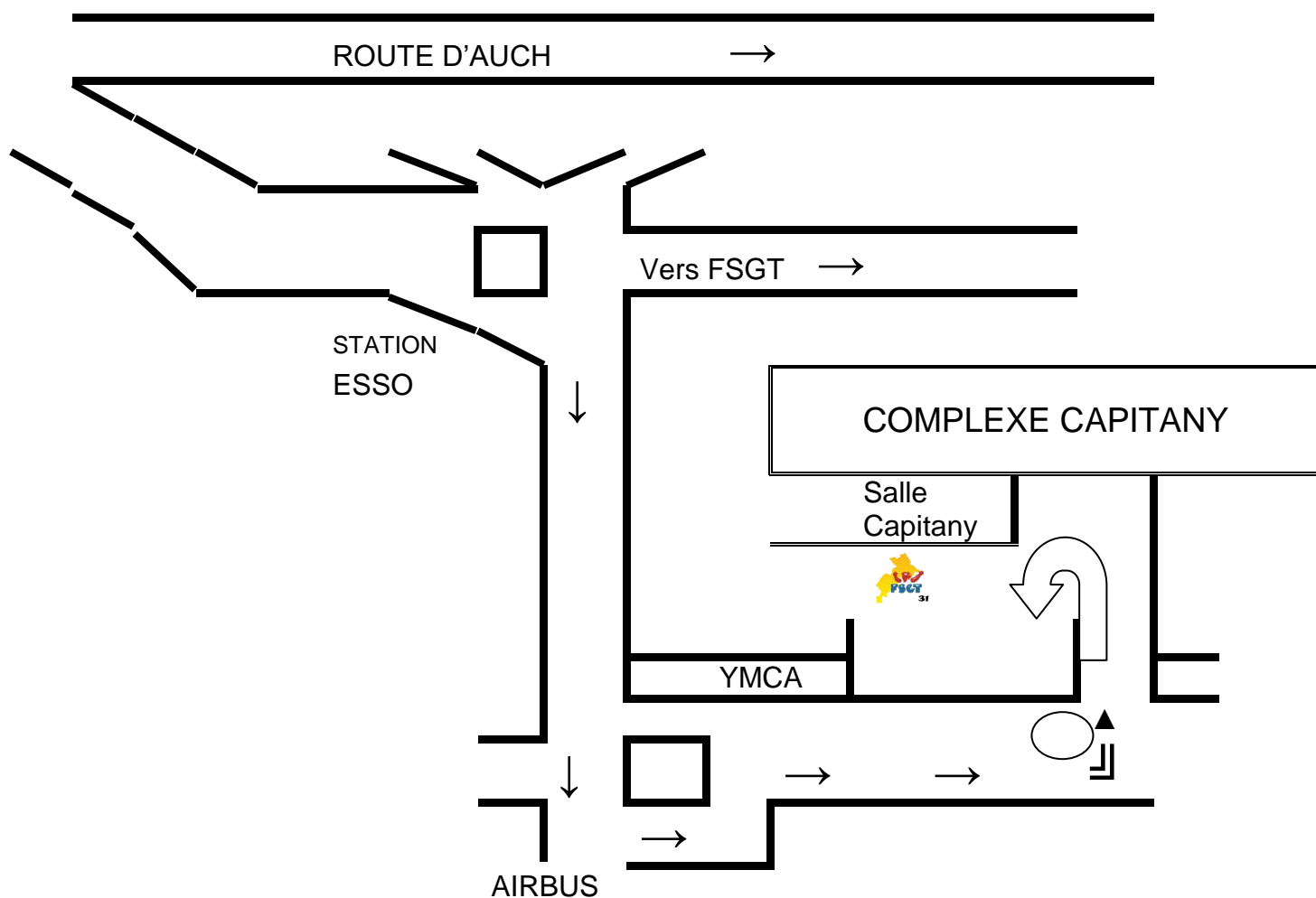
## Rencontre DYNAMO FC / AGATE FC du 09/06/2023 - Promotion excellence - Journée 18 retour:

Suite au contrôle périodique des feuilles de match, la sous-commission en application du règlement (**Art 31 - §E - 2**), décide :

Pour participation du joueur MBOUMBA Frane, Passeport présenté (AGATE FC), **non qualifié à la date de la rencontre** (Pas de licence déposée par le club, pas de carton blanc déposé à la commission ni d'autorisation de la part d'un autre club FSGT)

- **Match perdu par pénalité à AGATE FC**, qui marque **0 (zéro) point**, 0 (zéro) but pour et 3 (trois) contre. **DYNAMO FC** marque **4 (quatre) points**, 3 (trois) buts pour, 0 (zéro) contre.

# ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS



La fin de saison approche, et avec, l'Assemblée Générale des clubs. Celle-ci aura lieu le **JEUDI 22 juin 2023 à 19 heures**, à la salle **Capitany**, avenue Yves Brunaud, (au niveau de l'ancien stade AS PTT). Prenez vos dispositions pour être présents.

Nous comptons sur votre participation qui est **OBLIGATOIRE** : comme tous les ans, des décisions seront votées et des **informations très importantes pour la saison prochaine vont vous être expliquées**.

**Extrait du règlement concernant la présence des Clubs à l'Assemblée Générale :**

Article 2 - § L : Tous les Clubs doivent assister à l'Assemblée Générale annuelle. Une amende sanctionnera les Clubs absents à cette Assemblée.

Article 2 - § M : Les Clubs absents à l'Assemblée Générale annuelle ne **pourront prétendre recevoir les récompenses** qui devraient normalement leur être attribuées.

**Extrait du règlement concernant la trésorerie des Clubs lors de l'Assemblée Générale :**

Article 31 - § A - 2 : Tout(e) Club(équipe) qui ne sera pas en règle avec la trésorerie de la Commission Départementale à la **FIN DE LA SAISON EN COURS** (c'est-à-dire sept jours avant la date de l'Assemblée), sera **RETROGRADE(E)** en division **INFERIEURE** pour la saison suivante.

Article 31 - § A - 3 : Tout(e) Club (équipe) qui ne sera pas en règle avec la trésorerie de la Commission Départementale à la **FIN DE LA SAISON EN COURS** (c'est-à-dire sept jours avant la date de l'Assemblée), ne pourra prétendre à recevoir les récompenses qui devraient lui être attribuées, ni à participer à l'élection du bureau et aux différents autres votes qui pourraient avoir lieu le jour de cette Assemblée.

***Les trésoriers ou dirigeants des clubs présents à l'Assemblée devront prendre leurs dispositions pour se mettre en règle financièrement.***

## **SITUATION DES EQUIPES VIS A VIS DE L'ARBITRAGE - RECTIFICATIF**

Il fallait lire :

**Equipes non représentées, mais disposant d'un terrain, pénalité 1 point en moins au classement final :**

LES SHADOCKS DE SEILH, non représenté de décembre à mai.

RCLSP, non représenté de décembre à mai.

US AERO FOOT, non représenté de mars à mai.

## **COUPE OCCITANE**

### **LES FINALISTES**



La température caniculaire n'a pas empêché les deux équipes de nous montrer une prestation de très haute qualité. Et même si l'équipe de MECAPROTEC s'est retrouvée à 10 dès la quatrième minute, (faute de main dans la surface), le match fût très disputé et USEMA COLOMIERS a réussi à s'imposer sur le score de 2 à 1. Merci aux deux équipes de nous avoir montré qu'on pouvait disputer une finale dans un très bon esprit (malgré la petite tension de fin de match). Ci-dessous, la remise du trophée aux vainqueurs par le capitaine des vaincus (**à méditer pour les prochaines finales**).



## TOURNOI DE FOOT A 7 ARBITRE

**La FSGT**, en partenariat avec le **FC POTO**, organise son premier **Tournoi de FOOTBALL à 7 arbitré**, le **samedi 24 juin 2023**.

Ce tournoi est ouvert à tous les clubs de Foot à 11 ou à 7.

Vous pouvez vous inscrire en ouvrant le lien ci-dessous :

**Toulouse lardenne football cup ([helloasso.com](https://helloasso.com))**

# FOOTBALL

## TOULOUSE L'ARDENNE CUP

**24**  
**JUIN**  
9h-17h

**TOURNOI DE FOOT**  
**MASCULIN**

**TOURNOI DE FOOT**  
**FEMININ**

Arbitrage  
Licence obligatoire  
(6 joueurs + 1 gardien)

Inscription 100 € / équipe  
(10 joueurs et joueuses maximum avec repas inclus)  
restauration, buvette & animation sur place



# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.fr](mailto:accueil@31.fsgt.fr)



**27 JUIN 2023**

**N°40**

***L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser***

## **SOMMAIRE**



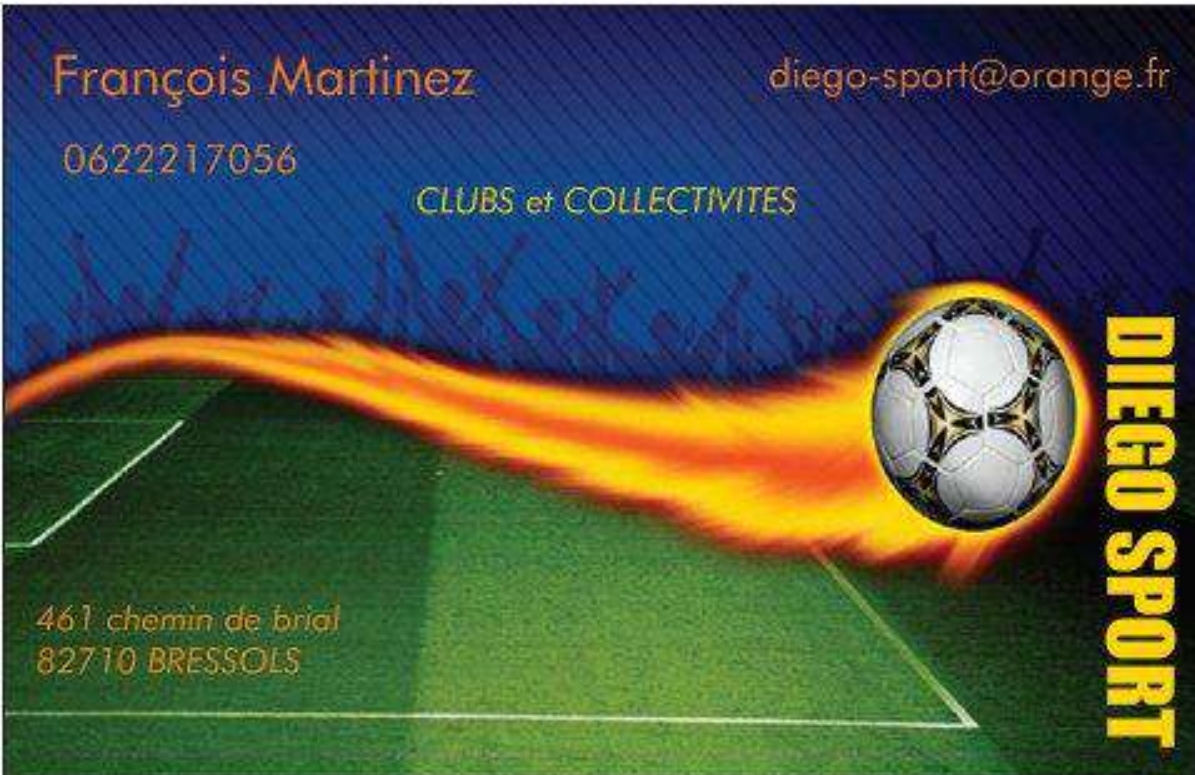
- *Réunion de la Commission,*
- *Résultats Semaine 24,*
- *Sportivité Semaine 24,*
- *Compte-rendu Assemblée générale des clubs,*
- *Tournoi de Foot à 7 arbitré.*

# SAISON 2022 - 2023

# OFFICIEL DU FOOTBALL



# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 26 juin 2023.

**Présents :** Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

## RESULTATS

**SEMAINE 24 DU 12/06/2023 AU 16/06/2023**

### RATTRAPAGE

*Division : Excellence - Journée 13 retour*

MECAPROTEC FC	0	-	0	FC POTO
---------------	---	---	---	---------

*Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour*








ATHLETICO TOLOSA A		Annulé		ATHLETICO TOLOSA A
--------------------	--	--------	--	--------------------

*Division : Promotion - Journée 16 retour*

LES VIEILLES CANAILLES	1	-	3	SB FC LAUNAGUET
------------------------	---	---	---	-----------------

*Trophée des Promotion : Journée 1*

INTERNAT FC	1	-	1	AS DRT
-------------	---	---	---	--------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel semaine 22 :** Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

## SPORTIVITE SEMAINE 24

**UNE** sortie temporaire et **UN** avertissement pour **4** rencontres arbitrées.

## COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

**PRESENTS :** ASCA, ALTRAN CA SUD OUEST, FC BALEC, FC CANTOU'LOUSAIN, USEMA COLOMIERS, AS DR TOULOUSE, DYNAMO FC, ASEAT, AS EVOTEC, FORZA VIOLA FC, AGATE FC, GRINTA US, LES SHADOCKS DE SEILH, ASFP LUSITANOS, AS MATRA, MECAPROTEC FC, NIMBA OT, PASPORT, FC POTO, RCLSP, SAINT-ALBAN, AJ SAINT EXUPERY, SB FC LAUNAGUET, SOPRA STERIA FOOT, ATHLETICO TOLOSA, TOULOUSE SA.

**ABSENTS :** USA FOOT, ASC CNES, IO TEAM, INTERNAT FC, LES VIEILLES CANAILLES, MISTRAL P.L., NEW TEAM, TOLOSA DUCKS, O TOULOUSE.

## DEBUT DE LA SEANCE : 19h23

Tout d'abord, la Commission remercie tous les participants à cette Assemblée (27 clubs sur 36) et espère que chacun trouvera un certain intérêt à ce qui se fait et se dit durant cette soirée. Petit rappel important: **un club ne sera pas considéré comme participant à cette assemblée s'il ne participe pas au vote.**

Notons la présence de deux nouveaux clubs qui nous rejoindrons la saison prochaine : **CHU TOULOUSE** et **FREESCALE**.

Avant d'avancer dans l'Assemblée, un point est nécessaire, rappeler nos motivations. Même avec un esprit compétitif, il ne faut pas oublier les raisons pour lesquelles nous pratiquons à la FSGT, et en premier lieu pour passer de bons moments.

Nous vous remercions pour la situation qui s'est considérablement améliorée depuis quelques temps.

Avant de commencer dans le vif du sujet, Myriam intervient pour vous présenter les nouveautés concernant les licences et les affiliations. Nous vous joignons le document explicatif " évolution du système de gestion des affiliations et licences ". N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour toute explication complémentaire.

Deux scrutateurs sont nommés : Messieurs **Christophe DECAIX** (CHU TOULOUSE) et **Intoin DUBOUR** (FREESCALE).

### ❶ **COMPTE RENDU D'ACTIVITE** : (par Marcel MARTINS)

Cette saison, deux équipes n'ont pas reconduit leur engagement : **FC FONBO** et **ATHLETICO TOLOSA C**. Deux clubs nous ont rejoints, **INTERNAT FC** et **NEW TEAM** qui malheureusement a déclaré forfait général en cours de saison.

Nous avons au début de la saison **36 équipes** pour **35 associations affiliées**. Cela représente un effectif total de 1008 licenciés et 57 " autorisations " d'une autre discipline.

Sur les 36 équipes ayant participé à la saison (11 équipes d'entreprises et 25 équipes locales), 14 disposaient d'un terrain, dont 12 à l'extérieur de Toulouse.

### ❷ **Calendriers** : (par Marcel MARTINS)

Nous avons encore moins de créneaux que les années précédentes. Les conditions météorologiques et les demandes des clubs, nous avons du reporter **73 rencontres**.

Nous avons pu équilibrer les équipes entre les terrains " stabilisés ", les " synthétiques " et les " herbes ". Espérons que la mairie nous donnera la saison prochaine un peu plus de créneaux, et sur de bons terrains.

Pour mettre au point ces calendriers, nous tenons compte de beaucoup de critères et de disponibilités donnés par les clubs. Nous faisons notre possible pour satisfaire le maximum de vos souhaits.

**Pour la saison à venir, n'oubliez pas de nous indiquer sur votre dossier d'inscription les dates auxquelles vous ne pouvez pas jouer pendant les vacances scolaires. Si vous ne donnez pas d'indication, nous considérerons qu'il n'y a pas d'impératif pour vous et nous vous mettrons des rencontres si nécessaire.** Nous essaierons dans la mesure du possible de vous éviter ces dates de vacances, en fonction des rencontres en retard à jouer. Nous vous demandons encore une fois de **rester vigilants pour les matchs de rattrapage**. Les équipes ayant des rencontres en retard doivent savoir qu'elles joueront **automatiquement** pendant les journées de rattrapage, **souvent programmées** pendant les vacances scolaires. Aussi, si vous ne pouvez pas être disponibles pendant ces dates, prévenez-nous avant la programmation du bulletin. Sinon nous risquerions d'être contraints de vous pénaliser. Comprenez qu'il est délicat de rendre les terrains au service des sports alors que nous sommes tout le temps en train de les presser pour qu'ils nous les attribuent.

Vous avez dans le dossier un " calendrier prévisionnel ". Sachez qu'il peut être modifié en fonction des aléas de la saison, et que c'est celui qui **paraît toutes les semaines dans le bulletin qui fait**

**foi.** Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", la **demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. Si ce document n'est pas fourni, la demande **ORIGINALE**, et obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

Nous avons eu quelques réclamations concernant les rencontres du vendredi et du lundi. Nous faisons notre possible pour éviter cela, mais lorsque c'est le cas, sachez **que le délai de "48 heures" est respecté**.

Le calendrier définitif dépendra du nombre d'équipes engagées. Alors renvoyez nous vite vos engagements, et ceci avant le **31 juillet => Faites-le avant de partir en vacances**.

La saison débutera la **semaine 38 (lundi 18 septembre)** par les coupes Delaune et Occitane. En raison des vacances de Noël qui commencent le 23 décembre, la trêve hivernale durera jusqu'au 7 janvier inclus. A moins d'une nécessité absolue pour cause d'intempéries, nous ne ferons pas de match durant cette période.

**Tout joueur qui n'aura pas sa demande de licence complète ne sera pas qualifié et ne pourra donc pas jouer.**

Les dates **officielles des rencontres** sont celles marquées sur le bulletin. En ce qui concerne la programmation des matchs sur le bulletin, sachez que lorsque votre match est marqué "**à définir**", il est **en attente** de terrain mais vous **jouerez bien la semaine définie**. Nous vous avertissons dès que nous connaissons les terrains. Alors prévenez vos joueurs qu'ils auront bien le match la semaine programmée.

Nous maintenons une journée la semaine des vacances scolaires de " Toussaint ".

#### ◆ **Championnat** : (par Marcel MARTINS)

L'ensemble des compétitions s'est déroulé dans un bon esprit en général. Voici les classements définitifs :

#### **Rappel des critères pris en compte en cas d'égalité de points :**

- ❶ nombre de rencontres jouées,
- ❷ goal-average particulier entre les deux équipes,
- ❸ classement au challenge de la Sportivité,
- ❹ goal-average général,
- ❺ buts marqués.

<b>EXCELLENCE</b>												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 <sup>er</sup>	<b>FC CANTOU'LOUSAIN</b>	54	16	12	2	2	0	0	0	55	15	+40
2 <sup>ème</sup>	PASPORT	52	16	11	3	2	0	0	0	50	14	+36
3 <sup>ème</sup>	USEMA COLOMIERS	46	16	10	6	0	0	0	0	40	33	+7
4 <sup>ème</sup>	MECAPROTEC FC	40	16	7	3	6	0	0	0	29	36	-7
5 <sup>ème</sup>	FC POTO	38	16	6	4	6	0	0	0	31	31	0
6 <sup>ème</sup>	ATHLETICO TOLOSA B	33	16	6	1	7	0	2	0	26	34	-8
7 <sup>ème</sup>	AJ SAINT-EXUPERY	31	16	4	4	7	0	1	0	25	38	-13
8 <sup>ème</sup>	ASC CNES	26	16	3	2	10	0	1	0	14	46	-32
9 <sup>ème</sup>	ASEAT	24	16	2	3	10	0	1	0	23	46	-23

<b>PROMOTION EXCELLENCE</b>												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 <sup>er</sup>	<b>FORZA VIOLA FC</b>	43	14	9	2	3	0	0	0	55	22	+33
2 <sup>ème</sup>	<b>TOULOUSE SA</b>	42	14	8	4	2	0	0	0	36	24	+12
3 <sup>ème</sup>	SHADOCKS DE SEILH (-1)	42	14	9	2	3	0	0	0	37	20	+17
4 <sup>ème</sup>	ALTRAN FOOT	38	14	7	3	4	0	0	0	38	21	+17
5 <sup>ème</sup>	AGATE FC (-2)	35	14	7	3	30	1	0	0	31	26	+5

6 <sup>ème</sup>	DYNAMO FC	30	14	5	1	8	0	0	0	26	26	0
7 <sup>ème</sup>	ATHLETICO TOLOSA A	21	14	2	1	11	0	0	0	7	52	-45
8 <sup>ème</sup>	USA FOOT (-1)	14	14	1	0	11	0	2	0	12	51	-39
9 <sup>ème</sup>	O TOULOUSE	FORFAIT GENERAL										

TOULOUSE SA / LES SHADOCKS DE SEILH: 1-1\*3-2

HONNEUR												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 <sup>er</sup>	AS MATRA	48	15	10	3	2	0	0	0	47	22	+25
2 <sup>ème</sup>	SAINT-ALBAN (-2)	43	15	8	6	1	0	0	0	49	19	+30
3 <sup>ème</sup>	NIMBA OT	42	15	9	2	2	1	1	0	43	30	+13
4 <sup>ème</sup>	IO TEAM	33	15	5	3	7	0	0	0	24	33	-9
5 <sup>ème</sup>	TOLOSA DUCKS	32	15	6	1	6	0	2	0	33	38	-5
6 <sup>ème</sup>	ASFP LUSITANOS (-2)	31	15	5	4	5	1	0	0	28	30	-2
7 <sup>ème</sup>	FC BALEC	29	15	4	2	9	0	0	0	23	47	-24
8 <sup>ème</sup>	GRINTA US	27	154	1	9	1	0	0	0	27	26	-9
9 <sup>ème</sup>	MISTRAL PL (-2)	11	8	1	2	5	0	0	0	7	26	-19
9 <sup>ème</sup>	MISTRAL PL	FORFAIT MATCHS RETOUR										

Arrêt définitif de TOLOSA DUCKS

PROMOTION												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 <sup>er</sup>	INTERNAT FC	48	14	11	1	2	0	0	0	47	11	+36
2 <sup>ème</sup>	AS DRT	48	14	11	1	2	0	0	0	51	21	+30
3 <sup>ème</sup>	SB FC LAUNAGUET	45	14	10	2	1	1	0	0	59	21	+38
4 <sup>ème</sup>	RCLSP (-1)	33	14	6	2	6	0	0	0	46	35	+11
5 <sup>ème</sup>	VIEILLES CANAILLES (-2)	26	14	4	3	6	0	1	0	19	4	-15
6 <sup>ème</sup>	SOPRA STERIA FOOT	25	14	4	0	9	0	1	0	35	61	-26
7 <sup>ème</sup>	AS EVOTEC	25	14	3	2	9	0	0	0	21	52	-31
8 <sup>ème</sup>	ASCA	16	14	0	3	10	0	1	0	6	49	-43
9 <sup>ème</sup>	NEW TEAM	FORFAIT GENERAL										

Pour les montées et les descentes, les deux premiers de chaque poule montent en division supérieure, les deux derniers descendent. **Mais la composition et le nombre définitif de poules, ainsi que les montées et descentes réelles dépendront du nombre d'engagements.**

◆ **Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin** : (par Marcel MARTINS)

**39 équipes** se sont engagées dans cette compétition dont **cinq** équipes de Foot à 7.

La compétition s'est déroulée dans un très bon esprit. Pour la finale, **AGATE FC** l'a emporté devant SB FC LAUNAGUET, au bout d'un long suspense.

◆ **Coupe de Printemps** : (par Marcel MARTINS)

Cette coupe aussi s'est bien déroulée jusqu'au bout et a vu le champion d'Excellence **FC CANTOU'LOUSAIN** l'emporter devant une équipe de foot à 7, BELLA BARBARIANS.

◆ **Coupe Auguste Delaune** : (par Marcel MARTINS)

**7 équipes** ont participé à la phase départementale. Félicitations à **FC CANTOU'LOUSAIN** qui s'est hissé jusqu'en 1/16<sup>ème</sup> de finale de la phase nationale.

Le tirage au sort de la 1<sup>ère</sup> phase de la coupe Auguste Delaune pour la saison 2023/2024 se déroulera le **lundi 28 Août**, à 19h00, au siège du Comité. Il en sera de même pour le tirage au sort de la Coupe Occitane.

◆ **Coupe Occitane** : (par Marcel MARTINS)

**26 équipes** ont participé à cette compétition. C'est **USEMA COLOMIERS** qui remporte cette coupe 6 ans après leur première victoire, devant MECAPROTEC FC, (finaliste comme la saison dernière), dans une rencontre très serrée.

◆ **TROPHEE DES CHAMPIONS** : (par Marcel MARTINS)

Ce nouveau trophée qui oppose le vainqueur du championnat Excellence au vainqueur de la coupe Haute-Garonne Henri Crespin, match qui se déroule la semaine avant Noël, a vu pour cette 1<sup>ère</sup> édition, le champion d'Excellence 2022, **PASPORT** l'emporter devant une équipe de foot à 7, BOCAAZDA.

L'édition 2023 opposera les clubs du FC CANTOU'LOUSAIN et AGATE FC.

◆ **Sélection Haute-Garonne** : (par Marcel MARTINS)

Nous avons relancé la Sélection départementale, avec pour objectif de disputer le lever de rideau de la finale de la Coupe de France Auguste Delaune (comme la saison dernière) à PARIS, mais les clubs et beaucoup trop de joueurs n'ont pas joué le jeu. Malgré 29 inscrits par les clubs, le peu de présents aux 2 matchs de présélection prévus ainsi que pour le déplacement à Paris, nous ont contraints à mettre en sommeil la sélection pour cette saison.

La saison prochaine, en vue du " Tournoi des Sélections ", nous procéderons autrement.

◆ **Litiges** : (par Marcel MARTINS)


Sur **383 matchs** arbitrés, **103 "sorties temporaires"**, **285 "avertissements"** et **7 "exclusions"** pour **"double carton jaune+carton blanc"**, **7 "exclusions"** pour **"double cartons jaunes"** et **30 "exclusions" (cartons rouges)** directes. Il va falloir se ressaisir.

◆ **Bilan forfaits** : (par Marcel MARTINS)

Toutes compétitions confondues, nous avons eu **29 forfaits** pour **384 matchs programmés**, soit 7% (nous n'incluons pas le forfait général de New Team).

Trois équipes ont déclaré forfait général, dont une pour les matchs retours.

◆ **Licences**: (par Marcel MARTINS)

 **Attention suite à la mise en place par notre fédération d'une nouvelle procédure des demandes de licences, et la commission football ne disposant à ce jour de toutes les informations nécessaires, les indications données ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées.**  
**Dès que possible nous vous tiendrons informés et ce avant fin Août.**

Les dépôts de licences se sont bien déroulés dans l'ensemble. Les renouvellements se font directement par les dirigeants.

Une fois qualifiés, les joueurs peuvent pratiquer avec une pièce d'identité ou la licence de la saison précédente.

- ❶ Vous devez enregistrer vous-même les licences sur le site, aussi bien pour les renouvellements que pour les nouveaux licenciés.
- ❷ Les dépôts et retraits des licences ne peuvent se faire que **le lundi après-midi**, de 15h30 à 20h00, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours de la semaine, vous devrez téléphoner pour savoir si un membre est présent, ceci afin de ne pas venir pour rien.
- ❸ Si vous déposez les licences un autre jour, vérifiez que le dépôt est complet. Les demandes de **licences incomplètes ne seront pas prises en compte**. Donc tout joueur qui n'aura pas sa demande de licence en règle ne sera pas qualifié et ne pourra donc pas jouer.

### **Dossier complet pour une nouvelle licence**

Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

### **Dossier complet pour un renouvellement licence**

Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

④ Vous nous apportez les demandes individuelles des nouveaux licenciés ainsi les bordereaux de demande, ainsi que le chèque correspondant à la quantité de licences demandées.

**ATTENTION :** les photos d'identité devront être **nouvelles, non photocopiées et non redécoupées** sur l'ancienne licence. Elles devront **permettre l'identification** du joueur lors des rencontres et donc **TRES CLAIRES et NETTES**. **Toute autre photo sera automatiquement refusée et la licence non délivrée.**

⑤ Utilisez le bon côté : celui sur lequel **n'est pas marqué " ADHERENT "**.

⑥ Une fois imprimées, nous vous avertissons par le biais du bulletin.

**A compter de la DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES à la commission vous disposez d'un DELAI DE 1.5 Mois AU MAXIMUM (soit 6 semaines) pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (retrait des cartons licences + retour des licences à valider + retrait des licences validées par la commission.**

**Passé cette date, les joueurs concernés par des LICENCES NON VALIDEES seront AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES et ne pourront plus PARTICIPER aux rencontres de leurs équipes sous peine de SANCTIONS (match perdu pour le club).**

Depuis l'informatisation des licences, le correspondant de l'association ainsi que les responsables des activités devront être obligatoirement licenciés, car pour remplir les champs correspondants sur le net, si ces personnes ne sont pas licenciées, le site ne les reconnaîtra pas et ne les prendra pas en compte.

Le responsable du club doit être en possession d'un **Certificat médical** ou d'une **Attestation médicale** pour que chacun de ses joueurs puisse pratiquer.

(Pour info à compter de la saison prochaine, la fourniture du certificat médical ne sera plus nécessaire. Il suffira de fournir l'attestation médicale (conservée par le club) + le questionnaire de santé (conservée par le licencié)

En ce qui concerne le règlement des licences, **évittez de nous donner une multitude** de chèques. Faites nous en un global pour chaque dépôt.

Si vous prenez des licences sans l'assurance FSGT, vous devez nous fournir **la ou les attestations des assurances concernées**.

Le responsable du club doit être en possession du **Certificat d'honorabilité** pour les personnes ayant une responsabilité au sein du club (entraîneurs, éducateurs ou membres du bureau)

### **Le tarif des licences, pour la saison prochaine est le suivant :**

- ☛ **41.00 € avec assurance** (adultes né en 2005 et avant)
- ☛ **34.50 € avec assurance** (jeunes né en 2006 et après)  
(coût de l'assurance 3.20 €/licence)

Pour les licenciés évoluant dans d'autres disciplines et dans un autre club, il y a des règles à respecter pour pouvoir jouer dans un club à 11:

- Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)
- Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.**

Concernant les échanges « foot à 11-foot à 7 », il existe des quotas:

- **Trois joueurs** de foot à **11** peuvent jouer dans une **équipe de foot à 7**.
- **Quatre joueurs** de foot à **7** peuvent être utilisés dans une rencontre de **foot à 11**.

**Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.**

#### ② **COMPTE RENDU FINANCIER** : (par José MARTINEZ)


N'ayant pas augmenté les tarifs depuis 2002, et la covid étant passée par là, nous sommes contraints de revoir les tarifs pour la saison prochaine. Vous avez ces augmentations dans votre dossier.

Le bilan financier est joint au dossier de chaque club, José complète par quelques précisions sur les divers postes.

#### ③ **COMPTE RENDU D'ARBITRAGE** : (par Patrick FINKBEINER)

Trois candidats ont réussi brillamment l'examen. Un arbitre venant de l'autre fédération après avoir réussi son examen FSGT nous a rejoint. Nous avons donc un effectif de **27 arbitres**.

La Commission a pris en charge le règlement de **67 arbitres** (matches avec 2 arbitres), soit **3082.00€**.

 **Nous vous rappelons que pour être **représentatif**, un arbitre doit faire au moins **deux matchs par mois**. Nous préconisons qu'il en fasse trois afin d'améliorer la qualité des désignations.**

#### ④ **LA SAISON PROCHAINE** : (par Patrick FINKBEINER)

##### **⚙️ ⚙️ Augmentations :**

Comme vous l'a expliqué José lors de son intervention, la commission va appliquer, outre les augmentations annuelles prévues par la fédération (affiliation et licences, quelques augmentations à ses tarifs d'engagement. Nous vous joignons aussi le barème de l'évolution des tarifs des pénalités.

Une petite précision concernant la fiche d'engagement : à la place de "participation aux frais postaux (bulletin par e mail)", il faut lire **"Participation aux frais de fonctionnement"**.

Concernant la "participation pour les équipes ne disposant pas de terrain", s'il y avait un quelconque changement auprès de la mairie, nous vous avertirons.

Pour le moment, vous incluez ces frais dans votre engagement et nous ferions refaire le chèque s'il le fallait.

##### **⚙️ ⚙️ Rappels importants :**

##### **⚙️ Frais d'arbitrage :**

En ce qui concerne les frais d'arbitrage, la règle dit que vous devez régler l'arbitre **avant le match**. Cependant, si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas de l'indemniser après le match. Soyez vigilants sur ces indemnités afin d'éviter des pénalités préjudiciables que nous appliquerons automatiquement si en dernier lieu, l'indemnité ne parvient pas le **lundi qui suit la rencontre**.



Nous vous rappelons les tarifs pour la prochaine saison : **48 €**, **10 €** d'indemnité d'arbitrage, et **38 €** de frais de déplacement (soit **24 € par équipe pour 1 arbitre**).

### ⚙ Engagements :

En ce qui concerne les engagements, ceux-ci ne seront pris en considération qu'aux conditions suivantes :

**Trois chèques** avec votre inscription

- 1) Formulaire d'affiliation renseigné + chèque de l'affiliation,
- 2) Formulaire d'engagement renseigné + chèque de tous les engagements, (en y incluant la participation aux frais de fonctionnement et la participation des frais annuels d'utilisation des terrains de la ville de TOULOUSE),
- 3) Chèque de provision correspondant à la situation de l'équipe vis-à-vis de l'arbitrage.

Et ceci à renvoyer **avant le 31 juillet**.

(Chaque année il y a des confusions de la part de certains en ce qui concerne les chèques de provision. Alors prenez bien soin de nous faire ces trois chèques).

**IMPORTANT :** **La totalité** de la fiche info ainsi que l'affiliation **doivent être envoyés au comité** et non à la Fédération à Paris. Chaque année la fédération est obligée de nous en renvoyer.

**Vous ne devez pas envoyer quelque document que ce soit à la Fédé. C'est nous qui nous en chargeons.**

### ⚙ Très important:

**Ne mettez pas de date sur les chèques de provision.**

### ⚙ Terrains et horaires des rencontres :

Cette saison, la plupart des équipes ont tenu leur engagement concernant la ponctualité. Nous vous en remercions et appelons les quelques équipes encore dissidentes à faire un petit effort.

D'autre part, vous avez compris que les forfaits allaient être délicats à gérer auprès de la mairie de Toulouse. Donc vous allez devoir tout faire pour aller jouer les rencontres même lorsque vous n'êtes pas nombreux : au bout de deux forfaits (quelles que soient les équipes), la FSGT perdra son créneau pour la saison entière. Donc nous allons faire la "**chasse au forfait**", en commençant par la **tarification** (voir fiche du barème des pénalités jointe)

### ⚙ Feuilles de match :

Comme nous l'avons fait en coupes départementales cette saison, nous n'utiliserons qu'une seule feuille de match dans toutes nos compétitions.

Pour éviter tout litige :

❶ La feuille de match doit être **envoyée par l'équipe victorieuse**. En **cas d'égalité**, c'est **l'équipe recevante** qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.

❷ Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi midi**. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite**. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

❸ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

### ⚙ Vérifications feuilles de match :

Pour éviter toute réclamation :

❶ Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.

② A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

#### ⚙ **Joueurs suspendus :**

Concernant les joueurs suspendus à cheval entre deux saisons, pour que cette suspension suive son cours, il faut prendre la licence dès le début de saison. Sinon, **elle ne reprendra qu'à partir du jour où sa demande de licence sera déposée** à la commission (Art 31-§E13).

(Si vous avez des doutes, pour connaître vos joueurs suspendus en début de saison prochaine, contactez la commission)

#### ⚙ **Respect des couleurs :** (Art 14 - § A)

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le memento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

#### ⚙ **Renvoi des feuilles de match :**

**Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance). Pour les autres jours, vous devez les envoyer dans les 48 heures. Une tolérance vous est accordée cependant pour qu'elle nous arrive avant le lundi midi.**

#### ⑤ **DEBAT :**

Au cours du débat, plusieurs questions importantes ont été exposées.

##### ① Les règles pour les rencontres de Coupe Auguste Delaune :

Le problème de " la rentrée de touche au pied " a été posé.

La question de la suppression de cette règle est toujours en étude au sein de la CFA foot (commission fédérale d'activité). Lors de ces réunions, la commission porte vos souhaits auprès de la CFA foot, et soutiens l'idée de la suppression de cette règle. Pour le moment, aucune modification n'a été notée. Nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux.

##### ② Appels téléphoniques à l'issue des matchs :

L'appel téléphonique des scores nous permet de savoir si la rencontre a eu lieu ou non en absence de feuille de match.

Vous pouvez également envoyer le résultat par courrier électronique.

##### ③ Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront **pour consigne d'appliquer le règlement :**

« ART 14 - § C : Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(Petit rappel : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

##### ④ Problème arbitrage à deux :

Certains d'entre vous ont suggéré de mettre des assistants bénévoles même sur les rencontres arbitrées par deux arbitres.

Je vous rappelle qu'en FSGT, la règle est de deux arbitres officiels, sans assistant. Ceci a été mis en place pour un meilleur arbitrage (si vous en doutez, je peux vous envoyer le document de formation) mais aussi afin que les équipes ayant des effectifs réduits n'ai plus ce problème de fournir un assistant.

A l'issue de ce débat, il a été décidé que nous essaierons une " phase test " avec 4 arbitres (deux officiels et deux bénévoles) sur certaines rencontres d'arbitrage à deux (même si je ne trouve **aucun intérêt à cette expérience**, mais ceci n'engage que moi, Patrick Finkbeiner).

J'en profite pour vous rappeler que lors des rencontres, s'il n'y a qu'un **seul arbitre, l'arbitre assistant bénévole est obligatoire pour les divisions Excellence et Promotion Excellence**. Donc si vous n'êtes que onze, voire 9 ou dix, vous devriez sortir obligatoirement un joueur pour faire l'assistant.

#### ⑥ APPROBATION DES DIFFERENTS COMPTES-RENDUS :

L'approbation des différents comptes-rendus est soumise au vote à main levée :

Compte rendu d'activité : **75** pour, à l'unanimité.

Compte rendu financier : **75** pour, à l'unanimité.

Compte rendu d'arbitrage : **75** pour, à l'unanimité.

#### ⑥ ELECTION DU BUREAU :

**75** mandats, **75** suffrages exprimés.

**0** bulletin nul.

Pierre-Jean BERNARD : 70 voix,

Bruno CADART : 75 voix,

Patrick FINKBEINER : 75 voix,

Francis LACOMME : 72 voix,

José MARTINEZ : 75 voix,

Marcel MARTINS : 72 voix,

Joseph RICART : 75 voix,

René SILHOL : 75 voix.

Tous les candidats sont élus.

Nous vous remercions pour votre confiance.

#### ⑦ QUELQUES CONSEILS :

Avant de passer à la remise des récompenses, quelques derniers conseils sont rappelés, afin d'éviter des petits désagréments la saison prochaine.

##### ⚙ Rôle des dirigeants :

Le rôle des dirigeants est de calmer et retenir leurs joueurs et non pas de les exciter.

Les remplacements tournants ont été instaurés en partie dans ce but.

##### ⚙ Match remis :

Lorsqu'un match est remis, et que vous avez deux équipes ou plus dans votre club, vous devez faire attention à la journée de Championnat correspondant à ce match remis. En effet, un joueur ne pouvant pas jouer dans les deux équipes la même semaine, il faudra vérifier lors de ce match remis qu'il n'a pas participé à la rencontre de l'autre équipe au cours de la journée correspondante. Alors soyez vigilants sur ce point.

##### ⚙ Feuilles de match :

Il faut à tout prix faire des efforts pour remplir la feuille de match (**inscrire les noms en premier et en majuscules**) dans les meilleurs délais par le club recevant afin que le club visiteur puisse l'utiliser correctement à son tour.

D'autre part, en début de saison vous recevez le nombre exact de feuilles que vous avez besoin pour les différentes compétitions. Aussi si vous "**prêtez**" une de vos feuilles à l'équipe adverse, vous devez vous débrouiller pour la récupérer. Sinon toute nouvelle demande à la commission sera facturée **5 €**.

##### ⚙ Rapports des joueurs et réclamations :

Si un club fait un rapport ou une réclamation, celui-ci doit être nominatif (président, dirigeant, joueur...) et non uniquement avec le nom du club.

D'autre part, si celle-ci concerne une décision de la commission de discipline, celle-ci devra être accompagnée des " **droits d'appel** " (voir tarif sur document joint).

#### 🌀 **Les bulletins :**

Les bulletins ne servent à rien si vous ne les lisez pas et nous remarquons (suite aux questions que vous nous posez), que vous lisez uniquement les résultats et le calendrier, et ce dernier pas toujours attentivement.

Nous en faisons un toutes les semaines, et vous avertissons quand il n'y en a pas. Alors si vous ne l'avez toujours pas reçu le vendredi, contactez la commission pour vous renseigner.

Sans retour de votre part, nous ne pouvons pas savoir que vous ne l'avez pas reçu et considérons que vous avez pris connaissance des informations s'y trouvant.

#### 🌀 **Terrains extérieurs :**

Les équipes disposant d'un terrain à l'extérieur de Toulouse doivent s'assurer qu'il n'est pas impraticable : **c'est le club qui est responsable du traçage et de l'équipement du terrain.**

#### 🌀 **Présence à l'assemblée :**

Nous vous rappelons que pour être comptabilisé comme présent, le représentant du club doit rester **jusqu'au moment du vote**. Concernant les récompenses, il ne pourra se les voir attribuées que s'il assiste à la remise.

### ⑧ **REMISE DES RECOMPENSES :**

Comme les saisons précédentes, la Commission a récompensé en priorité la « Sportivité ». Comme chaque saison, les équipes **absentes à l'Assemblée ou étant parties avant la remise des récompenses, ne peuvent prétendre à leurs récompenses.**

A partir de cette saison, nous avons décidé de ne plus vous offrir des coupes (qui seront mises ensuite dans les tiroirs), mais plutôt des lots qui vous seront plus utiles.

Pensez en cours de saison, à nous envoyer une photo de votre " groupe " afin de vous faire un cadre en fin de saison, avec les récompenses.

#### **Les équipes récompensées en championnat (ballon pour les trois premiers):**

**Division Promotion :** SB FC LAUNAGUET (3<sup>ème</sup>), AS DRT (2<sup>ème</sup>), **INTERNAT FC** (1<sup>ère</sup>) (cadre+porte-clés+ballon).

**Division Honneur :** NIMBA OT (3<sup>ème</sup>), SAINT ALBAN (2<sup>ème</sup>), **AS MATRA** (1<sup>ère</sup>) (cadre+porte-clés+ballon).

**Division Promotion Excellence :** LES SHADOCKS DE SEILH (3<sup>ème</sup>), TOULOUSE SA (2<sup>ème</sup>), **FORZA VIOLA FC** (1<sup>ère</sup>) (cadre+porte-clés+ballon).

**Division Excellence :** USEMA COLOMIERS (3<sup>ème</sup>), PAPSORT (2<sup>ème</sup>), **FC CANTOU'LOUSAIN** (1<sup>ère</sup>) (cadre +ballon).

#### **Les équipes récompensées en Coupes Départementales :**

**Demi-finalistes Coupe de Printemps :** AS CNRS (F7) et ROQUES CLSP (coupe+ ballon).

**Finaliste Coupe de Printemps :** BELLA BARBARIANS (F7) (cadre + coupe + ballon).

**Vainqueur Coupe de printemps :** **FC CANTOU'LOUSAIN** (coupe + trophée + cadre + porte-clés + ballon).

**Demi-finalistes Coupe de Haute-Garonne :** AS DRT et FC POTO (coupe + ballon)

**Finaliste Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin :** SB FC LAUNAGUET (cadre + coupe + ballon).

**Vainqueur Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin :** **AGATE FC** (coupe + trophée + cadre + porte-clés + ballon).

### Les équipes récompensées en Coupes Occitane :

Demi-finalistes Coupe Occitane : ASEAT et RCLSP (coupe+ ballon).

Finaliste Coupe Occitane : MECAPROTEC FC (cadre + coupe + ballon).

Vainqueur Coupe Occitane : **USEMA COLOMIERS** (coupe + trophée + cadre + porte-clés + ballon).

### Les équipes récompensées en Coupe de France Auguste Delaune :

L'équipe du comité ayant été le plus loin en Coupe Delaune, 1/16<sup>ème</sup>, reçoit un ballon : FC CANTOU'LOUSAIN.

### Les récompenses de la Commission :

Clubs ou dirigeants qui, de l'avis de la Commission œuvrent pour garder l'esprit FSGT dans nos compétitions, et qui sont sans reproche au point de vue administratif (trophée + ballon):

**FC BALEC, INTERNAT FC et FC POTO.**

Depuis que le challenge de la Sportivité a été mis en place, nous nous sommes rendu compte que la plupart du temps, c'était les équipes des niveaux inférieurs qui remportaient ce challenge. Nous avons donc décidé de le scinder en deux : le " Challenge de la Sportivité " pour les équipes Excellence et Promotion Excellence, et le " Trophée de la Sportivité " pour les autres équipes.

### Le Challenge de la Sportivité (Coupe Delaune):

1<sup>ère</sup> SB FC LAUNAGUET (ballon).

2<sup>ème</sup> ALTRAN FOOT (ballon).

2<sup>ème</sup> ASC CNES (absent, non récompensé).

### Le Trophée de la Sportivité:

*Les 5 premières équipes sont récompensées.*

\* NEW TEAM (forfait général, non classé).

17<sup>ème</sup> MISTRAL PL (forfait matchs retour, non classé).

16<sup>ème</sup> SB FC LAUNAGUET.

15<sup>ème</sup> NIMBA OT.

14<sup>ème</sup> ASFP LUSITANOS.

13<sup>ème</sup> RCLSP.

12<sup>ème</sup> TOLOSA DUCKS.

11<sup>ème</sup> US GRINTA.

10<sup>ème</sup> SAINT-ALBAN.

9<sup>ème</sup> LES VIEILLES CANAILLES.

8<sup>ème</sup> SOPRA STERIA FOOT.

7<sup>ème</sup> INTERNAT FC

6<sup>ème</sup> ASCA

5<sup>ème</sup> **AS DRT** (drapeaux + 2 ballons).

4<sup>ème</sup> **FC BALEC** (sac à ballons + 2 ballons).

3<sup>ème</sup> **AS EVOTEC** (chaussettes).

2<sup>ème</sup> **IO TEAM** (absent, non récompensé).

1<sup>ère</sup> **AS MATRA** (maillots+ trophée).

### Le Challenge de la Sportivité:

*Les 5 premières équipes sont récompensées.*

\* O TOULOUSE (forfait général, non classé).

17<sup>ème</sup> USEMA COLOMIERS.

16<sup>ème</sup> ATHLETICO TOLOSA B.

15<sup>ème</sup> TOULOUSE SA.

14<sup>ème</sup> ASEAT.

13<sup>ème</sup> FC CANTOU'LOUSAIN.

12<sup>ème</sup> AGATE FC.

- 11<sup>ème</sup> ASC CNES.
- 10<sup>ème</sup> MECAPROTEC FC.
- 9<sup>ème</sup> AJ SAINT-EXUPERY.
- 8<sup>ème</sup> FC POTO
- 7<sup>ème</sup> LES SHADOCKS DE SEILH.
- 6<sup>ème</sup> ATHLETICO TOLOSA A
- 5<sup>ème</sup> **US AERO FOOT** (absent, non récompensé).
- 4<sup>ème</sup> **PASPORT** (sac à ballons + 2 ballons).
- 3<sup>ème</sup> **DYNAMO FC** (chaussettes).
- 2<sup>ème</sup> **FORZA VIOLA FC** (shorts).
- 1<sup>ère</sup> **ALTRAN FOOT** (maillots+ trophée + porte-clés).

**Le Challenge de la Sportivité Arbitres:**

Nous avons aussi demandé aux arbitres de nous indiquer tout au long de l'année les équipes les plus agréables à arbitrer.

Voici le résultat :

- \* NEW TEAM (forfait général, non classé).
- \* O TOULOUSE (forfait général, non classé).
- \* MISTRAL PL (forfait matchs retour, non classé).
- 33<sup>ème</sup> TOLOSA DUCKS.
- 32<sup>ème</sup> ATHLETICO TOLOSA B.
- 31<sup>ème</sup> SB FC LAUNAGUET
- 30<sup>ème</sup> NIMBA OT.
- 29<sup>ème</sup> ASEAT.
- 28<sup>ème</sup> SAINT ALBAN.
- 27<sup>ème</sup> LES VIEILLES CANAILLES.
- 26<sup>ème</sup> ASC CNES
- 25<sup>ème</sup> AGATE FC.
- 24<sup>ème</sup> ASFP LUSITANOS
- 23<sup>ème</sup> TOULOUSE SA
- 22<sup>ème</sup> RCLSP
- 21<sup>ème</sup> US AERO FOOT
- 20<sup>ème</sup> AJ SAINT-EXUPERY.
- 19<sup>ème</sup> USEMA COLOMIERS
- 18<sup>ème</sup> DYNAMO FC
- 17<sup>ème</sup> INTERNAT FC
- 16<sup>ème</sup> FORZA VIOLA FC
- 15<sup>ème</sup> ATHLETICO TOLOSA A.
- 14<sup>ème</sup> SOPRA STERIA FOOT.
- 13<sup>ème</sup> AS DRT.
- 12<sup>ème</sup> ASCA.
- 11<sup>ème</sup> LES SHADOCKS DE SEILH.
- 10<sup>ème</sup> ALTRAN FOOT.
- 9<sup>ème</sup> FC POTO.
- 8<sup>ème</sup> **IO TEAM** (absent, non récompensé).
- 7<sup>ème</sup> **AS EVOTEC** (ballon).
- 6<sup>ème</sup> **GRINTA US** (ballon + porte-licences).
- 5<sup>ème</sup> **MECAPROTEC FC** (drapeaux + 2 ballons).
- 4<sup>ème</sup> **FC CANTOU'LOUSAIN** (sac à ballons + 2 ballons).
- 3<sup>ème</sup> **PASPORT** (chaussettes).
- 2<sup>ème</sup> **AS MATRA** (shorts).
- 1<sup>ère</sup> **FC BALEC** (trophée + cadre + maillots + porte-clés).

A noter que certaines équipes ont été déclassées du fait de leurs forfaits.

Félicitations et merci à toutes les équipes récompensées pour leur sportivité, et continuer dans cette voie. Merci aussi aux autres équipes qui persévèrent dans la même lignée.

### **Trophée des Promotions**

Les équipes de cette division ont été amputées d'un certain nombre de match du fait du rapide forfait général de NEW TEAM. Pour combler ces journées, nous leur avons organisé des rencontres. Pour celles qui ont joué entièrement " le jeu " (pas de forfait), nous vous offrons un ballon.

**49 ballons ont été offerts, 3 jeux de maillots, 2 jeux de shorts, 3 jeux de chaussettes et diverses récompenses.**

MERCI à nos partenaires, **François MARTINEZ**, dépositaire de la marque **JOMA**, et **Sauveur HURTADO**, de l'entreprise **SELALI** pour leurs collaborations dans toutes ces dotations.

### 🕒 **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE :**

Nous concluons en vous rappelant notre satisfaction concernant l'ambiance qu'il y a au cours de nos rencontres et vous souhaitant de continuer dans cette voie-là.

Bonnes vacances et à la saison prochaine.

## **TOURNOI DE FOOT A 7 ARBITRE**

**La FSGT**, en partenariat avec le **FC POTO**, a organisé son **premier Tournoi de FOOTBALL à 7 arbitré**, le **samedi 24 juin 2023**.

Nous tenons à vous informer de notre déception et notre désarroi face au manque d'intérêt qu'il y a eu par les équipes de foot FSGT.

Uniquement **deux équipes de foot à 7** y ont participé. C'était organisé par notre comité et aucune équipe n'a daigné s'y intéresser. Il n'y avait que des équipes de FFF.

**Alors que faire pour motiver les troupes ????????**

Nous remercions les dirigeants du FC POTO de s'être démenés pour trouver quand même des participants.

Nous vous mettons le palmarès, **peut-être y jetterez-vous un œil !!!!!!!!!!!**

### TOURNOI FEMININ :

- 1<sup>er</sup> US COLOMIERS 2
- 2<sup>ème</sup> US COLOMIERS 1
- 3<sup>ème</sup> LARDENNE 1
- 4<sup>ème</sup> LARDENNE 2
- 5<sup>ème</sup> ASSQOT

TOURNOI MASCULIN ET MIXTE (3 filles par équipe) :

- 1<sup>er</sup> FC COSMO
- 2<sup>ème</sup> GOLDEN EAGLES (FSGT 7)
- 3<sup>ème</sup> AMICALE CD 31
- 4<sup>ème</sup> BOCA JUNIOR
- 5<sup>ème</sup> LARDENNE
- 6<sup>ème</sup> UNITED POTO
- 7<sup>ème</sup> LOS MERINGUES
- 8<sup>ème</sup> FRATERNITE (FSGT 7)
- 9<sup>ème</sup> FC POTO
- 10<sup>ème</sup> LA SMALA
- 11<sup>ème</sup> DZ UNITED
- 12<sup>ème</sup> FRANCE HORIZON
- 13<sup>ème</sup> HISPANOS TULUSANOS
- 14<sup>ème</sup> MBOCK
- 15<sup>ème</sup> ASSQOT

Meilleur buteur : MOJO (FC COSMO)

Meilleur joueur : YOLLAND (GOLDEN EAGLES)

Trophée de la Sportivité (fair-play) : LOS MERINGUES

***BONNES VACANCES***